BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

67ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 3876 du Vendredi 19 Avril 2019 - 67e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Messe chrismale dans l'archidiocèse de Brazzaville

«Le prêtre est réputé être un «Alter Christus», un Autre Christ»

Mgr Anatole Milandou bénissant les huiles (P.8)

Après l'incendie qui a ravagé la cathédrale Notre Dame de Paris (France)

Le Pape François appelle «la bénédiction de Dieu sur les habitants de Paris»

La cathédrale Notre-Dame de Paris après l'incendie (P.9)

Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville

Le nouveau DG Sylvain Villiard prend ses fonctions

(P.4)

A nos lecteurs

En raison du Lundi de Pâques, jour férié, notre prochaine édition paraîtra jeudi 25 avril 2019.

Bonnes fêtes !

Après la situation générée par les étudiants congolais à Cuba

Jean-Claude Gakosso a présenté les excuses officielles du Congo

La délégation congolaise (P.3)

Editorial

Le feu au clocher

Route nationale n°2

Le calvaire!

(P.5)

Assurances

Inauguration du nouveau siège social d'Allianz Congo Assurances

Une vue du nouveau siège à Pointe-Noire (P.11)

ANNONCE

World Health Organization
Regional Office for Africa

Organisation Mondiale de la Santé
Bureau Régional de l'Afrique

Organização Mundial de Saúde
Escritório Regional Africano

Facsimile : + 47 241 39501/39503 or + 242 83 95 01/83 95 03 or Direct Fax: + 47 241 39 508 or + 242 83 95 08

In reply please refer to:
Prière de rappeler la référence : **PSS/GEN-035/2019**
Favor citar a referencia:

le 10 Avril 2019

Cher potentiel soumissionnaire :

OBJET : EXTENSION - AVIS D'APPEL D'OFFRES RFP AFRO 008 2019– TITRE – DEMANDE DE SERVICE DE LOCATION CHAPITEAUX RC 69.

Vous êtes cordialement invité à soumettre une proposition pour le service de l**ocation des chapiteaux et chaises pour la réunion du Comité Régional (RC 69)**, au département des achats et approvisionnement conformément aux documents joints :

Annexe 1	**Mandat détaillé**
Annexe 2	**Formulairederenseignementsurlefournisseur**
Annexe 3	**Dispositions contractuelles**

CHRONOGRAMME

1) Les offres doivent être reçues ou expédiées par courrier express au Service des achats et des approvisionnements de l'OMS / AFRO aux l'adresses spécifiées dans l'avis d'appel d'offres au plus tard le 20 avril 2019 à 14 :00 (heures de Brazzaville), au lieu du 10 avril 2019 à 14H00.

2) Les Annexe 1; 2 ; et 3 de l'appel d'offre RFP AFRO 008 2019 ci-joint devraient également être signés.

3) Le soumissionnaire potentiel qui souhaite obtenir des éclaircissements sur des questions techniques, contractuelles ou commerciales peut le notifier par courrier électronique à l'adresse afrgoafrobids@who.int (utiliser la référence : RFP AFRO 008 2019. Les demandes de clarification devraient nous parvenir au plus tard le 15 Avril 2019.

L'équipe du Service des achats et des approvisionnements de l'OMS / AFRO répondra par écrit (par courrier électronique uniquement) à toute demande de clarification de la demande de propositions qu'elle recevra avant la date butoir de soumission des offres. Un document consolidé des réponses de l'OMS à toutes les questions posées (y compris une explication de la demande mais sans identifier la source de l'enquête) sera envoyé à tous les soumissionnaires potentiels ayant reçu le dossier d'appel d'offres. Veuillez utiliser le lien suivant https://ungm.in-tend.co.uk/who/aspx/Help pour se procurer les informations ou des documents relatifs à l'appels d'offres.

3) L'évaluation des offres et la sélection du fournisseur seront effectuées conformément aux termes de références de l'appel d'offres.

Nos salutations les meilleures,

Mr Koffi Agblewonu,
Regional Procurement and Supply Service Manager
General Management Cluster (GMC)

Après la situation générée par les étudiants congolais à Cuba

Jean-Claude Gakosso a présenté les excuses officielles du Congo

Une délégation congolaise conduite par Jean-Claude Gakosso, ministre des Affaires étrangères, a séjourné à La Havane, à Cuba, à partir du 15 avril, où elle a eu des échanges avec les autorités cubaines. L'objectif était de faire le point sur la situation créée par les étudiants congolais en colère qui avaient manifesté le 8 avril dernier. La partie cubaine n'a pas caché son désagrément et a exigé des sanctions contre les fauteurs de troubles. Le ministre Gakosso a présenté les excuses officielles de la République du Congo.

La séance de travail avec le ministre de la Santé de Cuba, Jose Angel Miranda, a permis aux deux parties de faire le point de la situation. La partie cubaine a exigé des sanctions contre les fauteurs de troubles. Autrement dit, ce sera le retour au pays pour d'éventuels manifestants.

«Vous comprenez que nous avons affaire à une jeunesse qui a mal évalué la situation du pays qui les a accueillis si généreusement. Un pays, Cuba, frappé par un embargo qui date et que nous ne cessons de dénoncer chaque année que nous montons sur la tribune des Nations unies. Le message de notre président porte sur le pardon et les excuses officielles avec cette volonté de continuer à coopérer. Il nous faut transcender ces évènements et aller de l'avant. Tirons ensemble les leçons de ce que nous venons de vivre afin que pareille situation ne se reproduise plus», a indiqué Jean-Claude Gakosso.

Les autorités congolaises et cubaines

La communauté estudiantine congolaise

Dans l'après-midi du 16 avril, les ministres Jean-Claude Gakosso et Bruno Jean Richard Itoua, assistés de Rosalie Kama Niamayoua, ambassadrice du Congo à Cuba, étaient face à trois cent-cinquante jeunes représentant les presque deux-mille étudiants congolais en formation dans ce pays.

Tous de blouse blanche vêtus, avaient pris d'assaut l'amphithéâtre Salvador Allende. Jean-Claude Gakosso a été ferme. *«Responsabilité, respect et reconnaissance pour le pays qui vous a accueillis! Votre colère est légitime. Mais la méthode ne l'a pas été. Mais, je vous avoue que c'est de notre faute si tout ceci est arrivé. Voilà pourquoi le président nous a chargés de venir vous dire qu'il vous a compris. Et que vos problèmes seront réglés»,* a-t-il rassuré.

Il s'agit du paiement de la bourse. La délégation a prévu le paiement de douze mois. Une annonce qui a satisfait les étudiants qui se sont exprimés en présentant le tableau général de conditions de vie et d'étude.

En conclusion, un retour à l'ordre et la reprise des cours suspendus suite aux évènements du 8 avril a été décidé. Ce jour-là, en effet, les étudiants congolais à Cuba étaient descendus dans les rues de La Havane pour réclamer leurs bourses.

Outre le ministre Jean-Claude Gakosso, la délégation congolaise comprenait son collègue de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean Richard Itoua et quelques hauts fonctionnaires des ministères concernés par ce dossier, à savoir la Santé, les Finances, l'Intérieur et des représentants de la Primature.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Editorial

Le feu au clocher

Ce n'était pas à vraiment parler un feu de joie ! L'incendie qui a consumé une partie de la cathédrale Notre-Dame de Paris lundi soir est venu nous réveiller et nous imposer à rechercher des symboles vivifiants dans une période où la chrétienté s'acheminait tout doucement vers la Pâque. Multiséculaire et cœur de la France tout à la fois ; lieu de jonction de l'Histoire des croyants avec les tumultes des sans-Dieu, Notre-Dame qui brûle a arraché une larme à beaucoup, sur place à Paris comme à des milliers de kilomètres au loin. Chez nous.

La Pâque nous rapproche de la souffrance mais nous en sort par la Résurrection du Christ. Le feu à Notre-Dame a fini, très rapidement, à imposer l'idée que la reconstruction, la restauration, vont se faire dans une belle unanimité d'âme. La France fait bloc autour de son joyau, de son patrimoine chrétien, et cela n'est pas banal à un moment où les scandales de pédophilie semblaient condamner irrémédiablement à la vilipende seulement.

La foi est bien le ciment d'une Nation, on le voit. On s'étripe, on se regarde en chiens de faïence, on se suspecte : arrive un temps où on doit s'unir autour de l'essentiel pour sauver ce qui compte. C'est retrouver son humanité, dans laquelle le pétrin de l'Eglise a quand-même modelé la pâte des destins. L'Eglise du Congo a adressé un message de grande solidarité à l'Eglise de France. La Foi des Congolais rappelle à la foi des Français que nous avons ce devoir commun de nous soutenir dans l'épreuve.

Le dire aujourd'hui semble tenir de la seule incantation. Depuis les indépendances, des flots de mots ont été déversés sur la passerelle qui relie la France et le Congo. Certains ont été véhéments, d'autres lénifiants ou hypocrites : l'incendie de la cathédrale de Paris vient réaffirmer qu'il y a du sentiment vrai sous l'écume quand-même. La cathédrale de Paris brûle, nous faisons bien de retrouver le sens de cette solidarité qui n'est pas de façade.

Comme une allégorie, cet incendie vient nous rappeler que l'Eglise faite de pierres tient aussi par ses fondations. Les trésors de la cathédrale de Paris ont été sauvés. La Croix y a résisté. L'autel aussi: s'il ne fallait que ces symboles, nous dirions que cette Pâque adresse la lumière de l'espérance à tous. Pas seulement aux Français. Pas seulement aux catholiques.

Lire articles en page 8.

Albert S. MIANZOUKOUTA

Vie des partis

«L'UMP n'a pas vocation à être un parti d'opposition»

L'UMP, parti leader du centre en termes d'élus, a rendu publique le mercredi 17 avril 2019 à Brazzaville, une déclaration dans laquelle elle s'insurge contre ses détracteurs et affiche sa détermination à aller jusqu'au bout de son combat politique. *«L'UMP n'a pas vocation à être un parti d'opposition au président Denis Sassou Nguesso»*, a précisé la déclaration lue par André Michel Ikongo-Logon Otere, deuxième vice-président, chargé du partenariat et de l'idéologie politique.

André Michel Ikongo-Logon Otere (à d.)

Le bureau exécutif national de l'UMP est interpellé depuis quelques jours par ses amis et partenaires politiques sur une rumeur persistante d'une adhésion à l'opposition à travers un accord avec l'UDH-YUKI de Guy Brice Parfait Kolélas, pour l'élection présidentielle de 2021.

La dynamique Pona Ekolo serait accusée d'avoir bénéficié d'un financement de la part de l'écrivain Alain Mabanckou pour organiser le salon du livre qui s'est tenu récemment à Paris, en France. Pour l'UMP, ces rumeurs sont véhiculées une fois de plus par des ennemis de la société. *«Ceux qui posent ces actes ont choisi le chemin de la facilité par le mensonge, la division, la délation et l'intoxication sont connus et leurs leaders identifiés. L'UMP rappelle en outre que l'objectif de ce groupe est de pousser les autres à la faute pour continuer à régner depuis plusieurs années avec les mêmes pratiques. Ce groupe a poussé les cadres proches du président de la République à l'opposition, par l'utilisation sans vergogne de la tromperie»*, indique la déclaration.

«La peur de ces personnes, c'est la crainte des débats, de la concurrence, de l'intelligence et du talent. Une fois de plus, nous rassurons l'opinion, nos amis, nos partenaires que l'UMP, parti du centre, n'a jamais eu vocation et n'a pas vocation à être un parti d'opposition au président Denis Sassou-Nguesso. Nous les convions à ouvrir grandement les yeux et les oreilles pour mettre fin à ces manipulations», poursuit la déclaration.

Selon l'UMP, le seul point de convergence avec un parti tiers ne peut être qu'un soutien indéfectible à l'action du président de la République. C'est pourquoi, *«ni les injustices, ni les brimades, les complots et les intrigues organisées par les ennemis de la société ouverte n'auront raison de notre détermination»,* ont assuré les dirigeants de ce parti.

L'UMP estime qu'à deux ans de la présidentielle d'un mandat difficile, dans un contexte économico-financier complexe, le président Denis Sassou-Nguesso a besoin des troupes sur le terrain, des rassembleurs capables d'élargir sa base électorale, d'apaiser et de réconcilier. *«La grande famille politique rassemblée autour du président de la République a trop souffert ces dix dernières années de la division, du mensonge, de la délation, de l'exclusion, de l'injustice, de la calomnie et des intrigues. Il est plus que jamais temps pour assainir les mœurs et les pratiques politiques pour avancer».*

S'agissant du prétendu financement de la participation de Pona Ekolo au salon du livre par l'écrivain Alain Mabanckou, l'UMP informe l'opinion que cette activité qui a honoré et fait parler du Congo positivement au plan international a été modestement financée par Pona Ekolo à travers son président, Hugues Ngouelondélé.

Pascal AZAD DOKO

Emploi

On recherche les directeurs centraux

Après la dissolution de l'Office national de l'emploi et de la main d'œuvre (ONEMO), il y a quelques mois, et qui a donné naissance aux deux entités que sont: l'Agence congolaise pour l'emploi et le Fonds d'appui à l'employabilité et l'apprentissage, il va falloir procéder à l'installation de leurs directions centrales. Il y a déjà vingt- six candidats présélectionnés aux postes de directeurs centraux.

Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes,

Les deux cabinets chargés d'organiser les pré- recrutements des onze directeurs centraux ont remis leurs rapports au ministre de l'Enseignement technique, professionnel, de l'emploi et de la formation qualifiante, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint- Eudes, jeudi 11 avril 2019, à Brazzaville. C'était en présence notamment des conseillers du premier ministre, des conseillers et des responsables des deux entités issues de la dissolution de l'ONEMO.
Un appel à candidature avait été lancé à travers les médias. Plus de 450 candidatures ont été reçues en l'espace d'une semaine. Après analyse des curriculum vitae, une soixantaine a été retenue à Brazzaville ainsi qu'à Pointe-Noire, et par SKYPE pour les candidats résidant en France. *«Chaque entretien s'est déroulé en présence de deux de nos experts en recrutement qui ont, pour chaque candidat, rempli une grille d'évaluation complète reprenant leurs compétences, leur savoir-faire et leur savoir être. Au final, et en l'espace seulement de trois semaines, 26 candidats ont été short-listés. Et vous nous faites nos recommandations détaillées sur les deux ou trois meilleurs candidats à chaque poste»*, a-t-il été précisé.
Après avoir reçu les rapports des experts, le ministre Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint- Eudes a apprécié la disponibilité du directeur général de l'ex-ONEMO, André Elenga, et les contributions de son cabinet. Le premier ministre Clément Mouamba décidera en dernier ressort. *«La réforme d'un système public de l'emploi pose un vrai problème. Parce qu'il n'y a jamais eu au Congo, dans la gestion des structures publiques, l'évaluation des compétences par des cabinets indépendants»*, a-t-il indiqué.
En observateur averti, le ministre Fylla entend mettre la main à la pâte, pour l'élaboration de manuels d'organisation et de procédures, ainsi que les business plans; des instruments qui vont permettre , a-t-il indiqué, à ces deux entités de bien fonctionner.
Les deux cabinets auxquels revenait la charge d'élaborer ces rapports sont Servtec Congo, une filiale de Servtec international group. Implanté au Congo depuis 2002. Il est spécialisé dans la gestion des ressources humaines.

Pascal AZAD-DOKO

Port autonome de Pointe-Noire

Mise en service d'un point unique de contrôle des marchandises

Le Port autonome de Pointe-Noire a dorénavant un point unique de contrôle des marchandises à la sortie. Sa mise en service a eu lieu le 11 avril 2019, par le ministre Fidèle Dimou, en charge des Transports et de la marine marchande, en compagnie de Séraphin Bhalat, le directeur général du Port. Mettant ainsi fin aux faux frais générés par les contrôles illégaux des différentes administrations non habilitées. Ce qui devrait soulager les importateurs et baisser la pression sur les consommateurs et le panier de la ménagère.

Séraphin Bhalat

On se souvient qu'en vue de réduire les coûts trop élevés et les délais de passage des marchandises trop longs au port autonome de Pointe-Noire (PAPN), il avait été mis en place en octobre 2015, un Comité de pilotage du plan d'action de facilitation et de simplification du passage portuaire, placé sous la présidence de M. Séraphin Bhalat.

Point de contrôle

Ce Comité a, après consultation de l'ensemble des acteurs de la communauté portuaire, épinglé plusieurs administrations publiques sources des coûts superflus et de la lenteur dans le processus du passage portuaire. Ce qui mettait en doute la compétitivité du PAPN. En effet, jusque-là on ne comptait pas moins d'une demi-douzaine de services publiques procédant à des contrôles des marchandises au sein du port et à la sortie. Avec à chaque passage des faux frais, des taxes illégales à payer. Un véritable racket organisé. Or il se trouve que la *"fluidité du passage portuaire réside dans la nature et la qualité de contrôle qui sont fixés par la convention internationale FAL de 1965, visant la facilitation du trafic maritime international… La nécessité de rationaliser les contrôles à la sortie et à l'entrée du Port était devenue impérieuse pour soulager le panier de la ménagère, en éliminant les faux frais générés par de contrôles intempestifs dans l'enceinte portuaire"* a déclaré Séraphin Bhalat, directeur général du PAPN.
C'est à cet objectif que répond le décret présidentiel du 11 mars 2019 portant création et attribution des points uniques de contrôle des marchandises au PAPN. Au terme de ce décret, deux services seulement sont retenus pour contrôler les marchandises au sein du Port. La douane et le service phytosanitaire. Tous les autres services sont donc priés de dégager la surface portuaire.
D'un coût global de 140,138 millions de F.Cfa, ce point de contrôle est composé d'un espace d'accueil, de trois bureaux pour les responsables, d'un bureau central des opérations, d'une salle d'archives et d'un dortoir avec des sanitaires. Il est équipé d'un système informatique de code à barre, permettant d'authentifier les déclarations douanières et d'accélérer le traitement des dossiers en 3 minutes. Un record ! Ce pont de contrôle situé tout à fait à la sortie du port dispose d'une voie dédiée.
Si la création d'un point unique de contrôle constitue une étape importante dans le processus de l'amélioration de la compétitivité du port, il n'en demeure pas moins qu'il y a d'autres points non moins importants à revoir. Il y a, entre autres, la structure tarifaire qui devrait être revue à la baisse du fait de la crise économique qui perdure. Et, ensuite, le fonctionnement du Guichet Unique des opérations transfrontalières (GUOT) tant décrié par les importateurs. Toutes les fonctionnalités de cet outil de pré-dédouanement devraient être optimisées. Ce n'est malheureusement pas encore le cas actuellement. Ce qui occasionne encore davantage de lenteur et de coûts. Or, la modernisation et la réduction du temps de passage portuaire nécessitent que la phase de pré-dédouanement qui représente plus de 60% du délai soit optimisée et véritablement dématérialisée. Donc avec un système informatique et des connexions de tous les services en bon état de fonctionnement.

Jean BANZOUZI MALONGA

INVITATION

M. Blaise Bikindou, Mme Julienne Zonzika et les enfants,
Vous invitent à la messe du vendredi 19 avril 2019 à 17h00 en la paroisse Notre Dame du Rosaire de Bacongo à l'occasion du 40e jour de la mort de leur frère, oncle et père le nommé Ferdinand BAFOUINDITSONI «Majorsky», «Mondzélé ya Bafer».
D'autres messes s'en suivront
- Samedi 20 avril 2019 : 19 heures
- Dimanche 21 avril 2019 : 10h30

Soyez les bienvenus

Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville

Le nouveau DG Sylvain Villiard prend ses fonctions

Nommé le 7 janvier 2019, le nouveau directeur général du Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHUB), le Canadien Sylvain Villiard a pris officiellement ses fonctions le 16 avril dernier à Brazzaville. Au cours d'une cérémonie présidée par Florent Balandamio, directeur de cabinet du ministre de la Santé et de la population. Conscient des défis qui l'attendent, Sylvain Villiard, le successeur de Jérémie Mouyokani, a la charge d'accompagner le CHU dans l'amélioration des services, la qualité des soins administrés, la réorganisation et la formation des agents. *«Nous sommes là pour aider à la gouvernance, la gestion et préparer à la formation pour assurer à l'ensemble de la population et particulièrement aux patients des soins de qualité. L'appui des instances gouvernementales me permettra de rechercher des investissements auprès des partenaires»*, a-t-il lancé.
S'agissant des services de laboratoire et de l'imagerie médicale, outils primordiaux pour le corps médical, il a fait savoir que des efforts devront être maximisés afin de donner un diagnostic concret auprès du patient et des résultats qui permettent de faire un bon suivi des interventions en vue d'une guérison rapide. Entouré de quatre collaborateurs, parmi lesquels le directeur économique et financier, François Bilodeau, et Karine Rousseau, conseillère aux affaires médicales, Sylvain Villiard compte aussi étendre son action dans le volet de l'hygiène sanitaire, la complémentarité avec d'autres hôpitaux ainsi que sur les priorités du projet d'établissement laissé par son prédécesseur. Il a de ce fait, exhorté le personnel de santé à prendre ses responsabilités pour l'amélioration du CHUB.

Poignée de mains entre le Dg sortant et entrant

Le directeur sortant Jérémie Mouyokani a remercié tous les collaborateurs qui l'ont aidé à accomplir sa mission. *«J'ai essayé de réaliser quelques actions, notamment la régularité du comité de direction qui approuve le budget et oriente les actions, l'étude de vétusté qui a permis de lancer des appels d'offres pour pouvoir engager les réhabilitations ainsi que le projet d'établissement qui est un document des projets du CHU…»*, a-t-il affirmé.
Dans son mot, Florent Balandamio a félicité et salué le DG sortant pour avoir mené à terme les missions qui lui ont été confiées malgré la situation financière difficile et le climat social délétère qui a prévalu au CHUB. Cette passation de service, a-t-il fait savoir, est une étape dans la mise en œuvre des lignes d'action de la réforme hospitalière. *«Elle doit être considérée comme la porte d'entrée dans la zone de quiétude, dénuée des turbulences critiques que les populations et les travailleurs ont vécues de manière dramatique. (…) Le très attendu monsieur Sylvain Villiard personnifie l'espoir d'une amélioration de la gouvernance du CHUB au bénéfice des patients et des travailleurs du CHUB. Il est le porte-étendard d'une assistance technique qui porte sur : l'assainissement de la gestion des ressources humaines, financières et logistiques ; l'implantation des méthodes et outils de la gouvernance hospitalière et clinique ; la réorganisation des activités de formation et de recherche»*, a-t-il déclaré.

Alain-Patrick MASSAMBA

NECROLOGIE

La famille ANKOUENE a la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de la veuve ANKOUENE née NGOUABOUO Cécile, survenu le 8 avril 2019 au CHU de Brazzaville, des suites d'une courte maladie. La veillée mortuaire se tient au n°72, rue Sibiti à Moungali, derrière la Paroisse Saint-Esprit.
La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

Kouilou: Affaire foncière

Pierre Mabiala, vers la résolution des conflits terriens

Pour mettre un terme au désordre foncier constaté dans le district de Loango, département du Kouilou, les membres de la Commission nationale de reconnaissance des terres coutumières, conduits par son président, Pierre Mabiala, ministre en charge des affaires foncière et des domaines publics, se sont réunis en session ordinaire le 12 avril dernier dans la salle de l'hôtel de la préfecture de Loango. Il avait à ses côtés Paul Adam Dibouilou et Alexandre Mabiala, respectivement préfet et président du conseil départemental du Kouilou; Boniface Tchitembo, sous-préfet du district de Loango, les familles terriennes et d'autres responsables départementaux membres de la commission.

Cette session transformée en audience publique portait sur les requêtes de reconnaissance des terres introduites par les familles Manza, Tchiali Yombi et Tchinganga Makouka. Un débat houleux et contradictoire a eu lieu autour de la contestation des limites par la famille Kouboti qui se disait propriétaire légale d'une étendue de 1.770 ha dans le district de Madingo-Kayes. Ce premier dossier n'a connu son dénouement qu'après conciliation des deux familles. C'est ainsi que 1.453 ha ont été attribués à la famille Kouboti, et le reste à la famille Manza.

Les deux dossiers suivants n'ont pas eu d'opposition et n'ont pas suscité de débats contradictoires. Les familles Tchiali Yombi et Tchinganga Makouka ont été reconnues, par la commission, propriétaires respectivement de 4.284 ha pour la première et 949 ha pour la seconde, situés dans le district.

Au terme des travaux, la Commission nationale de reconnaissance des terres coutumières, des mains du ministre Pierre Mabiala, a remis officiellement à chaque famille reconnue propriétaire les procès-verbaux de la session, dûment signés par toutes les autorités compétentes.

Pierre Mabiala

A l'ouverture de la session, le préfet du Kouilou, dans son mot de bienvenue, avait rappelé à l'assistance la loi n°21/2018 du 23 juin 2018, qui doit être intériorisée par les citoyens en vue de mettre un terme au désordre et aux conflits constatés par tous dans la gestion foncière au Congo.

Pour sa part, en guise de conseil, Pierre Mabiala a demandé aux familles de faire immatriculer leurs terres acquises pour l'obtention des titres fonciers. Il a ensuite informé de la tenue, sous peu, d'une session extraordinaire pour examiner d'autres dossiers y relatifs.

Equateur Denis NGUIMBI

Route nationale n°2

Le calvaire !

Incroyable. Et pourtant, c'est vrai. La route, véritable facteur de développement d'un pays est en pleine dégradation dans notre pays, sur la nationale n°2, à hauteur du village Nkouo jusqu'à Ingah, puis Etsouali et Gamboma où un lac dans un trou béant s'est même formé sur une bonne partie de la chaussée décapée, rendant ainsi la circulation impraticable.

Parti de Brazzaville à 6 heures, notre bus est arrivé à Odziba, à 100 km, après cinq heures de route! Les 25 km qui séparent les villages d'Odziba et d'Ingah ont été parcourus en plus d'une heure. Quel calvaire! Une bonne partie du tronçon de la route nationale n°2 s'est dégradée, dans l'indifférence des pouvoirs publics.

Tristesse et désolation pour non seulement les transporteurs, mais également les commerçants qui ne peuvent plus écouler convenablement leurs produits. Tout comme les voyageurs soumis à une véritable pénitence. Les véhicules s'embourbent et tombent en panne, c'est la consternation.

A plusieurs endroits du tronçon, le bitume n'existe plus. Les rares endroits encore bitumés sont parfois gagnés par les nids de poule béants. Pire, lorsqu'il pleut, le feuilleton devient rocambolesque. Plus de traversée avant le poste de péage d'Odziba. Et pour cause, la route devient impraticable.

A notre arrivée, plusieurs véhicules, y compris les grumiers en file indienne, de part et d'autre de la route, y étaient stationnés à cause du bourbier qui s'était formé et qui donne des sueurs froides aux chauffeurs. D'autres véhicules bourrés de marchandises et de produits vivriers étaient, au grand dam de tous, à leur quatrième jour, embourbés dans les déviations de fortune. L'attente se faisait longue, les fruits comme les ananas commençaient à pourrir, les sacs de foufou prenaient de la pluie, faute de protection adéquate, les poissons mourraient et les légumes se gaspillaient.

Les chauffeurs, désemparés, et les commerçants, déboussolés, ne savaient plus à quel saint se vouer. Les pertes sont énormes. Il a fallu attendre l'arrivée d'un engin de la société chinoise en chantier sur la route, pour niveler le bourbier et permettre ainsi la reprise de la circulation sur cette partie. Les nids de poule se sont transformés en trous béants. A chaque mouvement du véhicule, les passagers se mettaient à invoquer Dieu ou à crier par peur de voir le véhicule basculer. Le calvaire s'est poursuivi du village Etsouali jusqu'à la Léfini.

L'état de dégradation d'un tronçon de route

A Gamboma, le calvaire a repris. En plein centre, un grand trou rempli d'eau s'est creusé sur une bonne partie de la route. Les automobilistes sont obligés de prendre des déviations en passant à travers les ruelles. Les gros véhicules, quant à eux, sont contraints de prendre le risque de traverser le lac. La dégradation de la chaussée est très avancée sur une bonne partie de la route.

Beaucoup de transporteurs en commun refusent de risquer leurs véhicules sur la partie nord du pays, en dehors d'Océan du Nord et quelques bus Coasters qui résistent encore. L'autre conséquence, c'est l'augmentation du prix des billets. Par exemple, le billet Brazzaville-Oyo qui était à 6000 F.Cfa est passé à 10000 F.Cfa. Et de 10.000 F.Cfa à 15.000 F.Cfa, pour ceux qui veulent se rendre à Owando.

KAUD

Sibiti

La maison de la femme et de la fille reprend du service

Le vendredi 5 avril 2019, l'équipe d'animation de la Maison de la femme et de la fille a réuni plus d'une cinquantaine de femmes et filles autour d'une activité de sensibilisation contre le SIDA.

Le coordonnateur de la Maison de la femme et de la fille a dit que cette activité intégrait les missions qui lui sont dévolues, notamment la sensibilisation sur le VIH SIDA et la formation des femmes et des filles. Pour justifier sa vocation, les responsables de la Maison de la femme et de la fille, ont souligné le bienfondé de l'organisation des sessions de formation et des séances de sensibilisation sur la prise en charge des catégories vulnérables comme les veuves et les filles mères.

Pour la visibilité du centre et la connaissance de son rôle par le public, dont une partie l'assimile à un centre des malades du SIDA, il a été réaffirmé que pareilles occasions permettaient de véhiculer son image réelle.

La session de sensibilisation a réuni les femmes et filles qui évoluent au sein du dudit centre et celles en service au domaine présidentiel. L'animatrice principale de l'activité, Célestine Nana, Conseillère municipale, chef du centre de santé du quartier 6 Indo, a eu les mots justes pour fustiger les mauvaises croyances véhiculées sur la maladie, le préservatif et son usage et le comportement blâmable des femmes face à la pandémie. Elle a dit que le pouvoir de l'argent et la faiblesse des femmes face aux hommes marchands d'illusions contribuaient à affaiblir les mesures de lutte contre la maladie et a invité les femmes et les filles à avoir confiance en elles, car la vie vaut mieux que l'argent.

Un match de nzango, entre les femmes du Domaine présidentiel et celles de la Maison de la femme et de la fille, a clos cette journée riche d'enseignements.

Félix BOUKA,
Correspondant à Sibiti

Coup d'oeil en biais

Droits de péage: le Congo champion toutes catégories?

Dans une lettre adressée aux autorités nationales après la mise en service des péages sur la route nationale n°1, effective depuis le 6 mars dernier, Uni-Congo, organisation patronale regroupant 90% des entreprises du secteur privé, a lancé un cri d'alarme relayé par plusieurs confrères. L'impact négatif sur l'économie nationale des droits de péage fixés par le décret du 28 février est souligné avec force. Uni-Congo, dont le patron est Christian Barros, note que ces péages pénalisent les usagers de la route et, surtout, les consommateurs congolais, même si tout le monde a intérêt à mettre du sien pour aider le pays à passer la zone de turbulence actuelle. Ce qu'on n'a pas dit tout haut, c'est que, selon cette organisation, *«avec une facturation de 218.000 francs CFA pour 511 km de route, la RN1 va devenir la nationale la plus chère au monde avec un coût de 548 francs au kilomètre».* Et Uni-Congo de démontrer par une étude comparative réalisée sur l'Afrique centrale et l'Afrique de l'Ouest, tableau à l'appui, que les prix pratiqués au Congo sont largement supérieurs à ceux pratiqués sur le continent et, même, dans le monde.

Un défi perdu: la bataille de l'eau potable pour tous

Un lecteur rappelle qu'en 2013, le Gouvernement avait promis de fournir de l'eau potable dès 2014 à tous les habitants de Brazzaville et de Pointe-Noire. Un engagement fondé sur la fin des travaux en 2014 de la deuxième usine de production d'eau de Djiri, au nord de Brazzaville, sa capacité étant estimée à 5250 m3/heure. Elle a coûté la bagatelle de 290 milliards de francs CFA, dont une partie apportée par la Chine dans le cadre d'un accord-cadre de coopération conclu en 2006. *«Six ans après, l'eau ne coule pas tous les jours des robinets, loin s'en faut. La pénurie d'eau à Brazzaville et à Pointe-Noire, les deux principales villes du pays où vit la moitié de la population congolaise, est une réalité incontournable. Et dans les zones rurales, à peine 15% des habitants ont accès à un réseau d'eau potable»*, fait-il remarquer. *«Voilà la situation aujourd'hui»!*

Echauffourées après la mort par électrocution d'un ouvrier à Mpila

La malheureuse scène s'est passée le samedi 13 avril 2019 dans le chantier de construction des tours jumelles de Mpila, dans le sixième arrondissement de Brazzaville. Alors qu'il était en plein service, un ouvrier a été électrocuté. Malgré son transport dans un hôpital, il est mort. Ses collègues, consternés, ont pris à partie les chefs du chantier de l'entreprise chinoise qui exécute les travaux et vandalisé des équipements du chantier et des magasins. Des badauds s'y sont mêlés aussi. Heureusement, la Force publique a vite rétabli l'ordre, non sans avoir subi elle aussi un jet nourri de pierres.

Des étudiants en colère à Bayardelle

Un début de troubles a été constaté le mardi 16 avril 2019 matin à Bayardelle, la faculté des lettres et des sciences humaines. Sur l'instigation d'un syndicat, les étudiants ont débrayé et essayé de dresser des barricades dans la rue. La veille, ce syndicat avait lancé un préavis de grève. Mais, ils ont été dispersés par la police. La situation est redevenue calme, mais une unité d'intervention est aux aguets. Les étudiants réclament le paiement de leur bourse.

L'autre immeuble des coopérants insalubre de Brazzaville

Il y avait à Brazzaville plusieurs immeubles autrefois occupés par des coopérants. Celui qui est en face de l'immeuble ''Dix Etages'' plusieurs fois épinglé dans nos colonnes, dans les parages du Tribunal de grande instance de Brazzaville, pose aussi problème. Non seulement son environnement est sale comme celui de sa voisine, mais l'on peut observer depuis la rue ses robinets pleurer à longueur de journée. On ne sollicitera pas, certainement, une intervention externe pour penser à son étanchéité et faire disparaître la saleté qu'on y observe?

Appréhendé en possession de huit pointes d'ivoire à Sibiti

Mardi 16 avril dernier, la Gendarmerie et les services de l'Economie forestière de la Lékoumou ont saisi 8 pointes d'ivoire, l'équivalent de quatre éléphants abattus, dans un camion à la gare routière de Sibiti. Le colis suspect appartenait à un chauffeur qui était en train de débarquer les occupants de son véhicule. Pris la main dans le sac, il a été arrêté. L'interdiction, les amendes et autres peines prévues par la loi sur la faune et les aires protégées ne semblent pas dissuader les délinquants fauniques. Les services habilités accélèrent les procédures afin de présenter le prévenu devant le procureur de la République.

Rapport de la Banque mondiale sur l'Afrique

La révolution numérique, clé de croissance en Afrique subsaharienne

La Banque mondiale vient de publier la 19e édition de son rapport semestriel sur l'économie africaine. Ce document a fait l'objet d'un débat à travers une vidéoconférence entre Washington, aux Etats unis d'Amérique, et les capitales des pays africains, vendredi 8 avril 2019. Le débat s'est déroulé en direct dans les différentes représentations de la Banque mondiale entre Albert Zeufack, économiste en chef de la Banque mondiale pour l'Afrique, responsable de l'équipe de rédaction du rapport, et les journalistes africains, avec la participation d'économistes locaux.
Cette 19e édition a fait ressortir deux questions fondamentales: l'une porte sur la fragilité croissante observée sur le continent et l'autre sur le rôle des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Albert Zeufack présentant le rapport

Le rapport souligne que la digitalisation offre des opportunités de développement pour le continent africain. Concernant les projections sur la croissance, la 18e édition présentée en octobre dernier après la crise de 2016 prévoyait, déjà, que le chemin de croissance était assez rocailleux. La 19e édition confirme que la croissance reste fragile en Afrique. La Banque mondiale a révisé le taux de croissance, estimé maintenant à 2,3 % seulement pour l'Afrique subsaharienne. Cela correspond à une baisse par rapport à 2017, où il était à 2,5 %, a dit Albert Zeufack. Pendant quatre années consécutives, la croissance du PIB est restée inférieure à la croissance de la population, a-t-il insisté. C'est pourquoi cette croissance est décevante. Les facteurs externes expliquant cette faiblesse sont dans la recrudescence des tensions commerciales entre les partenaires économiques les plus importants de l'Afrique, notamment la Chine et les Etats-Unis.
Au plan interne, trois facteurs expliquent la faiblesse de la croissance en Afrique subsaharienne en 2018. Le premier facteur, c'est la stabilité macroéconomique. Il y a dans certains pays des problèmes de gestion de la dette et dans d'autres, il y a une inflation qui reste à deux chiffres, des déficits budgétaires s'accumulant. Cela a créé un cadre macroéconomique instable. Le deuxième facteur, c'est l'incertitude au niveau politique avec l'incertitude du cadre réglementaire. Cette pratique, dans un groupe de pays africains contribue à une atonie de l'investissement. Le troisième facteur, c'est la fragilité, qui augmente malheureusement dans un certain nombre de pays, qui coûte énormément à l'Afrique. Le rapport estime que la fragilité dans un certain nombre de pays coûte plus de 20 points de pauvreté. Il y a, donc, un effort à faire, a souligné l'économiste en chef. Pour 2019, le document projette que la croissance de l'Afrique subsaharienne croîtra à 2,8 %. Cela constitue également une baisse des projections de la Banque mondiale de 0,7 % par rapport au mois d'octobre 2018.
Albert Zeufack a souligné que pour réduire la pauvreté en Afrique de façon significative, il est important de continuer d'approfondir les réformes et travailler pour réduire la fragilité. Plus de la moitié des pays fragiles au monde sont en Afrique. Les 2/3 des pays qui ont de mauvaises performances économiques en Afrique sont fragiles. La fragilité ne se limite pas seulement aux problèmes économiques, elle contribue à détruire le tissu social et à détruire le contrat entre les citoyens et l'Etat. Cela a des conséquences durables. Le rapport démontre que les pays en Afrique peuvent échapper à la fragilité. D'ailleurs, l'un des pays les plus performants en Afrique, c'est le Rwanda qui est devenu un exemple. Ce pays a le meilleur classement de tous les pays en développement.
Il a amélioré son cadre réglementaire, sa politique économique, mais surtout, il a renforcé ses institutions par la capacité du gouvernement à délivrer des services de qualité pour sa population. Ce message est important pour tous les pays en Afrique au sud du Sahara, a dit Albert Zeufack. Ces institutions sont le garant de la stabilité. Le rapport estime que la révolution digitale est une opportunité pour les pays fragiles. Avec elle, la croissance pourrait augmenter de près de 2 % par an. Cela permettrait, également de réduire la pauvreté d'un pour cent par an. La digitalisation est considérée comme une des clés de la création future et de création d'emplois en Afrique. D'ici 2030, chaque africain devrait avoir accès à l'internet à haut débit

Philippe BANZ

Qui me répondra?

Comment aider les femmes à monter des projets entrepreneuriaux et structurer leurs activités afin qu'elles se prennent en charge?

Gaston Likibi (Moukondo, Brazzaville)

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

3e édition du salon Osiane

Développer la confiance du numérique pour garantir une économie prospère

Plateforme des technologies de l'information et de l'innovation, le salon Osiane s'est déroulé du 16 au 18 avril 2019 à Brazzaville. *«Développer la confiance numérique pour garantir une économie prospère»*, a été le thème consacré à cette 3e édition présidée par Clément Mouamba, premier ministre, chef du Gouvernement, en présence du ministre Léon Juste Ibombo des télécommunications, avec à ses côtés Guy-Maixent Mamiaka et Emery Okondji respectivement ministres gabonais et de RD Congolais, en charge des télécommunications et de l'économie numérique. Pour cette rencontre d'experts du numérique venus des pays d'Afrique, d'Europe et des Etats Unis d'Amérique, un peu plus de 70 entreprises représentées par des patrons, managers du secteur du numérique ont fait le déplacement. Entre autres, Pierre Dandjinou, vice-président de Internet corporation for assigned names and numbers (ICCAN), société basée en Californie aux Etats-Unis d'Amérique, spécialisée dans la régulation d'adressage IP; des noms de domaine utilisés dans le Web comme Karim Koundi de Deloitte Afrique francophone pour l'offre télécom et digitale, etc. Consultants, investisseurs, PME, Startups, organisations patronales, organes d'incubation et un parterre des jeunes y ont pris part. Il s'est agi de voir comment insuffler du développement en faisant confiance au numérique en Afrique en général, et au Congo en particulier.

Clément Moumba prononçant son discours

Plus de cinq mille participants, huit tables rondes (panels), six ateliers, des formations certifiantes ont constitué la particularité de cette 3e édition. Prélude à l'événement, l'Osiane forum business tenu la veille, au centre international de Kintélé au nord de Brazzaville. Cette rencontre a permis de faire connaître les différentes opportunités dans l'écosystème digital, mettre en lumière les atouts des entreprises de la sous-région Afrique centrale, favoriser les échanges entre les professionnels du numérique par la création des clusters d'entreprise (monnaie, distribution, e-commerce, sécurité, service, développement).
Toujours en marge de ces retrouvailles, le Club Congo-France numérique a été concrétisé mardi 15 avril dernier à la primature par la signature d'un mémorandum d'entente entre les entreprises congolaises et françaises du secteur numérique. C'est Yann Le Guen du Groupe Vivendi Africa (GVA) et Véronique Paraiso de Sofracom pour la France et, Crépin Nguimbi de la société Infracom et Luc-Emmanuel Zanghieri d'Ofis représentants les entreprises congolaises, qui ont conclu ce partenariat, en présence du premier ministre Clément Mouamba et de Bertrand Cochery, ambassadeur de France au Congo. Le Club France-Congo numérique a vu le jour, dans l'intelligence du forum business qui veut être un espace de convergence d'affaires et d'opportunités par la création d'un groupement d'acteurs exerçant directement ou indirectement dans le domaine du numérique au Congo et en France.

Photo de famille

D'où, pour le diplomate français au Congo, la matérialisation de l'idée du Club France-Congo numérique, une synergie: du frottement des deux pierres (silex) représentant la France et le Congo, *«naîtra l'étincèle qui permettra de réamorcer toutes les dynamiques entrepreneuriales pour la diversification de l'économie congolaise»*, par le numérique.
A cela il faut ajouter la signature d'un accord de partenariat, le 17 avril dernier au Palais des congrès, entre le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et la société Pratic, pour aider les jeunes startuppers congolais à s'épanouir.
Osiane 2019 a souligné les enjeux liés à la confiance dans la société de l'économie numérique.
Des débats houleux, mais constructifs à travers les panels, ont alimenté de multiples discours sur les lois, programmes de recherche et investissements. Le salon s'est donné comme ambition de sensibiliser à la protection des données à caractère personnel et à l'atteinte aux libertés individuelles sur internet. En dénombrant les outils de la cybersécurité.
Et pour Clément Mouamba, qui a ouvert les travaux de cette 3e édition, *«au-delà d'un simple événement, le salon Osiane nous interpelle chaque année sur notre implication au développement de notre environnement numérique… Ce qui nous oblige à être plus vigilants, et plus déterminés, à cheminer dans la conquête de ce nouvel espace, mais aussi à nous protéger…contre toutes les dérives possibles».*
Le forum Osiane 2019, clos par Luc Missidimbanzi, président de l'association Pratic, a été capable de réunir différents acteurs pour des réponses concrètes aux besoins quotidiens des citoyens, des entreprises et des administrations publiques.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

Assistance alimentaire pour la création d'actifs

Répondre aux besoins alimentaires immédiats des personnes les plus touchées

L'Assistance alimentaire pour la création d'actifs (3A) est l'une des initiatives phares du Programme alimentaire mondial (PAM) visant à répondre aux besoins alimentaires immédiats des personnes les plus touchées par l'insécurité alimentaires par des transferts monétaires, des bons ou des denrées alimentaires, et à améliorer leur sécurité et leur résilience à long terme.

Un environnement naturel plus sain

A partir de l'Assistance alimentaire pour la création d'actifs (3A), les personnes reçoivent des transferts monétaires ou alimentaires pour répondre à leurs besoins alimentaires immédiats, tandis qu'elles construisent ou renforcent des actifs, tels que la construction d'une route ou la réhabilitation de terres dégradées, qui améliorent leurs moyens de subsistance en créant des environnements naturels plus sains, en réduisant les risques et l'impact chocs, l'augmentation de la productivité alimentaire et le renforcement de la résilience au catastrophes naturelles.
Les activités de l'Assistance alimentaire pour la création d'actifs (3A) sont la restauration du potentiel agricole, pastoral et de la pêche; l'accès communautaire aux marchés (route de desserte, ponts); la formation en développement des compétences liées à la création, à la gestion et à la maintenance des actifs. Dans chaque communauté, le PAM vise à intégrer de multiples activités en lien avec la stratégie du Gouvernement et à d'autres interventions du PAM et de ses partenaires, y compris d'autres agences des Nations Unies afin de renforcer l'impact de chacune.
Les facteurs essentiels au succès des activités 3A sont au nombre de cinq, selon les types de moyens de subsistance, les contextes géographiques et les pays: mettre les communautés et les personnes au centre; renforcer des partenaires et des interventions complémentaires; comprendre le contexte local; s'assurer que les normes techniques des actifs créés sont respectées et renforcer les capacités des institutions locales et gouvernementales en vue d'atteindre les Objectifs du développement durable (ODD2).

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Gabon

Volte-face du gouvernement sur la réforme de l'attribution des bourses d'études

Il y a peu, collégiens et lycéens gabonais déferlaient dans la rue pour protester contre une décision du gouvernement, selon laquelle la bourse ne serait attribuée qu'aux étudiants ayant obtenu leur baccalauréat à l'âge de 19 ans avec une moyenne de 12 sur 20. Les élèves des principales villes du Gabon, notamment à Libreville, Bitam, Oyem, Mouila, Tchibanga et Lambaréné sont descendus dans la rue pour dire aux autorités leur indignation face à cette réforme jugée suicidaire car, n'avantageant pas les familles au maigre revenu.

Michel Menga M'Essone.

Si au Soudan, Omar el-Béchir à cause de l'augmentation du prix du pain a été chassé du pouvoir par sa population et se trouve actuellement dans une cellule individuelle, les autorités gabonaises qui craignent de voir surgir un scénario identique se sont tout simplement ravisées à appliquer une telle réforme.

La réforme sur les critères d'attribution des bourses d'études aux futurs étudiants ne sera pas appliquée cette année, a annoncé le ministre de l'Education nationale. *«Cette mesure ne sera pas applicable cette année»*, a-t-il souligné à travers une chaîne de télévision locale, en direct au journal de 23 heures pour annoncer la nouvelle à la nation.

Le gouvernement affirme avoir compris le message de la rue, a expliqué Michel Menga M'Essone. C'est pourquoi il a également indiqué *«la reprise des cours le jeudi 18 avril 2019 sur toute l'étendue du territoire national aux heures habituelles»*. Enfin, «un groupe de travail sur l'élaboration des modalités de mise en œuvre progressive de cette réforme» va être mis en place.

Dès le 8 avril 2019, les élèves de tout le Gabon étaient massivement descendus dans les rues pour dire «non» à la limitation de l'âge à 19 ans pour avoir une bourse d'études universitaire et à la moyenne de 12 au bac pour prétendre à cette bourse. L'ampleur des manifestations a été telle que le gouvernement avait décidé le 10 avril de fermer toutes les écoles jusqu'à nouvel ordre.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

Etude de Maître Chantal Josiane LOCKO-MAFINA
NOTAIRE
46, Avenue William GUYNET, Immeuble Galerie Marchande de l'ARC 1er étage
Centre - ville – Brazzaville
E-Mail : lockochantal@yahoo.fr /B.P.: 1542/ Tél: 05 556 06 19 / 06 666 26 82
BRAZZAVILLE - REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE D'UNE SOCIETE COMMERCIALE «GADIVA»

Société A Responsabilité Limitée
Au capital de UN MILLION (1 000 000) de francs CFA
Siege social: 14, rue Boundji, Talangaï, Brazzaville
(République du Congo)
RCCM: CB-BZV-01-2018-B12-00031

Aux termes d'un acte authentique en date à Brazzaville du sept mars deux mil dix-neuf (07/03/2019), reçu par Maître Chantal Josiane LOCKO-MAFINA, Notaire, portant procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire d'une Société A Responsabilité Limitée dénommée «GADIVA» enregistré aux recettes des impôts de Ouenzé le treize mars deux mil dix-neuf (13/03/2019), sous folio 046/6 n°262.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a prononcé la dissolution anticipée de la société dénommée «GADIVA», à compter du sept mars deux mil dix-neuf (07/03/2019) et a décidé de sa mise en liquidation amiable.

Maître Chantal Josiane LOCKO-MAFINA, Notaire, a été nommée liquidateur de la société et le siège de liquidation est fixé à l'Office Notarial sis à Brazzaville, 46, avenue William GUYNET, Immeuble Galerie Marchande de l'ARC 1er étage, Centre-ville.

Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le treize mars deux mil dix-neuf (13/03/2019). La dissolution anticipée a été inscrite à la même date au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro CG-BZV-01-2019-R-00029.

A compter de cette date, la société a été engagée dans le processus de liquidation. En vertu de l'article 78 de l'Acte Uniforme portant procédures collectives d'apurement du passif, tous les créanciers sont tenus de produire leurs créances au siège de la liquidation, dans un délai de trente (30) jours, à compter de la publication des présentes.

Pour avis,
Maître Ch. Josianne LOCKO-MAFINA

Coopération internationale

Connaître le Traité de Pelindaba

Le Traité de Pelindaba est un traité de l'Union africaine (UA) ouvert à la signature des Etats membres le 11 avril 1996 au Caire (Egypte) avec l'objectif de créer une zone exempte d'armes nucléaires en Afrique (ZEANA). Le traité est entré en vigueur à la date du 15 juillet 2009, lorsque le nombre de 28 signataires a été atteint. La République du Congo l'a signé le 27 janvier 1997 et l'a ratifié le 16 novembre 2013. A cette date on dénombrait 54 Etats membres de l'UA qui avaient signé le traité et 38 qui l'avaient ratifié.

Gustave Pana Zoula

Selon les termes du traité, les Etats-parties s'engagent entre autres à: renoncer à mettre au point, fabriquer, stocker, acquérir ou posséder des dispositifs explosifs nucléaires (article III); interdire les essais de dispositifs explosifs nucléaires (article V), ainsi que leur stationnement (article IV) et le déversement de déchets radioactifs; promouvoir les activités nucléaires pacifiques et à vérifier leur utilisation pacifique (article VIII et IX); contrôler le respect des engagements via la Commission africaine de l'énergie atomique (article XII).

Le Traité de Pelindaba a été conçu sur les modèles de celui de Tlatelolco (Zone Amérique latine 1963) et celui de Rarotonga (Zone pacifique sud 1985). Le Traité de Pelindaba comporte néanmoins plusieurs originalités par rapport aux autres accords du même type, par exemple l'utilisation du terme «dispositif explosif nucléaire» plutôt qu'«arme nucléaire». Ce traité est garanti par les cinq puissances nucléaires reconnues par le Traité de non-prolifération (TNP) à travers leurs adhésions aux trois protocoles qu'elles ont signés et ratifiés pour la plupart.

Le traité a pris le nom de Pelindaba sur proposition d'un des négociateurs sud-africains, avec l'assentiment des autres négociateurs, en raison du double sens du mot. En effet, d'une part, le mot «pelindaba» vient de l'expression zouloue phelile indaba, qui peut se traduire par «la discussion est réglée» ou «l'incident est clos». D'autre part, Pelindaba est également le nom de la localité (située à une trentaine de kilomètres de Johannesburg) où se trouvait le Centre de recherche nucléaire où furent conçues, construites et entreposées les armes nucléaires sud-africaines. Ainsi, donner ce nom à la ZEANA permettait de symboliser le changement de politique de l'Afrique du Sud en ce qui concerne les armes nucléaires, changement qui avait permis de relancer les négociations en vue de faire du continent une zone exempte d'armes nucléaires.

Pour la petite histoire, c'est un an après la création de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) que les Etats africains ont manifesté leur intention, leur vœu, leur volonté de dénucléariser l'Afrique par l'adoption de la résolution AHG/RES 11. Cette première session ordinaire (17-21 juillet 1964) de la Conférence des chefs d'Etat et de Gouvernement de l'OUA s'est tenue au Caire. C'était en réaction aux essais nucléaires menés par la France dans le désert du Sahara algérien en février 1960. De nombreux pays africains protestèrent contre ces essais, certains comme le Nigeria allant même jusqu'à rompre leurs relations diplomatiques avec la France.

Les Pères fondateurs de l'OUA craignaient de voir notre continent devenir la victime de la prolifération nucléaire et un terrain propice à une guerre atomique. Il ne faut pas oublier que le Traité de non-prolifération (TNP) signé par un grand nombre de pays, date seulement du 11 février 1968 même s'il est garanti par l'Agence internationale pour l'énergie atomique (AIEA). Le TNP est une concrétisation de la volonté politique internationale de limiter les risques d'expansion de l'arme nucléaire.

Malgré cette déclaration précoce il a fallu attendre les années 70 pour retrouver cette question sur les agendas politiques et diplomatiques de la communauté internationale grâce aux changements intervenus sur la scène internationale.

En effet entre août 1977 et septembre 1979, les satellites américains et russes ont détecté des explosions atomiques dans le désert de Kalahari, preuve que l'Afrique du Sud venait d'acquérir la capacité nucléaire, malgré les dénégations de son gouvernement. Par ailleurs, le lancement par le Président Reagan des Etats-Unis de l'Initiative stratégique de défense (SDI) ou guerre des Etoiles, présentait un danger réel de relance de la course aux armements nucléaires. Enfin, les progrès dans les négociations de Brazzaville qui devaient amener à la libération de Nelson Mandela et à la fin de l'apartheid, avec un probable gouvernement dirigé par un Africain noir, poussèrent les gouvernements occidentaux à exiger de l'Afrique du Sud de démanteler toutes ses structures nucléaires avant l'avènement d'un régime aux mains de la majorité noire.

C'est ainsi que les Nations unies confièrent à leur Institut pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR) le soin de relancer la problématique de la dénucléarisation de l'Afrique, en suscitant la création d'un groupe d'experts inter-gouvernemental de l'OUA chargé d'étudier la question. Plus tard un groupe conjoint d'experts ONU/OUA se substitua au groupe intergouvernemental et mena tous les travaux relatifs à la rédaction du futur Traité de Pelindhaba. Le groupe, financé par l'ONU, était présidé par l'ambassadeur Oluyemi Adeniji (Nigeria). Il était constitué de onze autres «experts» dont deux représentants de l'OUA, un représentant des Nations-unies et un représentant de l'A.I.E.A. J'étais un des représentants de l'OUA. Le groupe a tenu cinq sessions: 1991 à Addis-Abeba (Ethiopie), 1992 à Lomé (Togo), 1993 à Harare (Zimbabwe), 1994 à Windhoek (Namibie) et 1995 Johannesburg (Afrique du Sud).

La dénucléarisation de l'Afrique prouve que les Pères fondateurs de l'OUA étaient guidés par l'intérêt général et le souci des générations futures. Les pays africains ne font rien pour faire connaître ce traité qui est déjà tombé dans l'oubli. Voilà en tout cas quelques notions sur le Traité de Pelindaba pour donner aux lecteurs l'envie d'en savoir plus.

Gustave Pana ZOULA
Ancien fonctionnaire de l'OUA

Après l'incendie qui a ravagé la cathédrale Notre Dame de Paris (France)

Le Pape François appelle «la bénédiction de Dieu sur les habitants de Paris»

La cathédrale Notre-Dame de Paris a été ravagée par un très violent incendie lundi 15 avril 2019 en soirée, qui a fait s'effondrer la flèche du monument historique le plus visité d'Europe, provoquant une émotion immense dans le pays. "Terrible incendie", a déploré Anne Hidalgo, maire de Paris, alors que des milliers de Parisiens se massaient sur les ponts de l'île de la Cité en plein cœur de Paris, émus et tristes face à la destruction d'un monument véritablement inscrit dans l'ADN de Paris et de la France.

Une vue de la cathédrale Notre Dame de Paris, avant l'incendie

Cet incendie est "potentiellement lié" aux travaux de rénovation de l'édifice, selon les pompiers. Il s'est déclaré lundi au premier jour de la Semaine sainte.

Une épaisse fumée aux teintes jaunâtres se dégageait de l'édifice, dévoré par les flammes, des images impressionnantes que diffusaient en direct les télévisions et réseaux sociaux en France. Le feu, qui se propage extrêmement rapidement, a pris dans les combles de la cathédrale gothique, ont indiqué les pompiers. Il semble être parti vers 16 H 50 GMT d'échafaudages installés sur le toit de l'édifice, construite entre le XIIe et le XIVe siècle, selon les pompiers.

En début de soirée, la flèche, dressée sur les quatre piliers du transept avec ses 93 mètres de haut, s'est effondrée. "Désormais une mission particulière a été engagée pour tenter de sauver toutes les œuvres d'art qui peuvent l'être", a déclaré l'adjoint à la maire de Paris, Emmanuel Grégoire.

Le président américain Donald Trump a réagi, confiant que l'incendie était *«horrible à voir»*. Il faut *«agir vite»*, a-t-il lancé sur Twitter. La chancelière allemande Angela Merkel a, elle, salué un *«symbole de la France et de notre culture européenne»*.

Le Pape exprime sa proximité aux Parisiens après l'incendie de Notre-Dame.

Le Pape François a pris la parole au terme de l'audience générale pour exprimer sa proximité avec le peuple français, affecté par l'incendie de la cathédrale parisienne.

Le Saint-Père a profité de l'audience générale *«pour exprimer à la communauté diocésaine de Paris, à tous les Parisiens et à tout le peuple français»* son amitié et sa proximité après l'incendie dans la cathédrale de Notre-Dame. *«Chers frères et sœurs, je suis resté très peiné et je me sens très proche de vous tous. La gratitude de toute l'Église va à tous ceux qui se sont impliqués, y compris en prenant des risques personnels, pour sauver la basilique. Que la Vierge Marie les bénisse et soutienne le travail de reconstruction: qu'il puisse être une œuvre chorale, à la louange et à la gloire de Dieu»*, a déclaré le Saint-Père lors de son salut aux fidèles francophones.

Notre Dame de Paris en feu

Mardi 16 avril 2019, le Pape a adressé un message de soutien à l'archevêque de Paris, et il s'est entretenu au téléphone avec le président de la République française Emmanuel Macron.

Les flammes, de couleur jaune et très élevées, étaient visibles de loin du fait de la clarté du ciel parisien ensoleillé ce lundi soir. Une odeur de brûlé commençait également à se répandre dans les quartiers avoisinants et des sirènes de pompiers étaient entendues dans plusieurs quartiers du secteur.

Dans un message rendu public mardi 16 avril 2019, à midi, le Pape exprime sa solidarité avec l'archevêque de Paris et les fidèles de son diocèse.

Voici le texte intégral du message adressé par le Pape François à Mgr Michel Aupetit, archevêque de Paris: «Suite à l'incendie qui a ravagé une grande partie de la cathédrale Notre Dame, je m'associe à votre tristesse, ainsi qu'à celle des fidèles de votre diocèse, des habitants de Paris et de tous les Français. En ces Jours Saints où nous faisons mémoire de la passion de Jésus, de sa mort et de sa résurrection, je vous assure de ma proximité spirituelle et de ma prière. Cette catastrophe a gravement endommagé un édifice historique. Mais j'ai conscience qu'elle a aussi affecté un symbole national cher au cœur des Parisiens et des Français dans la diversité de leurs convictions. Car Notre Dame est le joyau architectural d'une mémoire collective, le lieu de rassemblement pour nombre de grands évènements, le témoin de la foi et de la prière des catholiques au sein de la cité. En saluant le courage et le travail des pompiers qui sont intervenus pour circonscrire l'incendie, je forme le vœu que la cathédrale Notre Dame puisse redevenir, grâce aux travaux de reconstruction et à la mobilisation de tous, ce bel écrin au cœur de la cité, signe de la foi de ceux qui l'ont édifié, église-mère de votre diocèse, patrimoine architectural et spirituel de Paris, de la France et de l'humanité. Avec cette espérance, je vous accorde de grand cœur la bénédiction apostolique, ainsi qu'aux Évêques de France et aux fidèles de votre diocèse, et j'appelle la bénédiction de Dieu sur les habitants de Paris et sur tous les Français.

Gislain Wilfrid BOUMBA

Message de solidarité et de compassion de Mgr Daniel Mizonzo à Mgr Michel Aupetit

Suite à l'incendie de la cathédrale Notre-Dame de Paris, en France qui a frappé l'Eglise et le peuple de France, Mgr Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi, président de la Conférence épiscopale du Congo (C.E.C), a adressé le 15 avril 2019, un message de solidarité à Mgr Michel Aupetit, archevêque de Paris, pour exprimer la compassion et l'assurer de la prière de l'Eglise du Congo à cet effet. Ci-après, l'intégralité du message!

Excellence,

La catastrophe de l'incendie de Notre-Dame de Paris, votre Cathédrale, survenue hier lundi 14 avril 2019 dans l'après-midi, a fait bouger le monde entier et a touché les cœurs de tous les chrétiens, et de tous les hommes et femmes de culture. Je voudrais, par ce mot, vous exprimer la proximité, la solidarité, la compassion et la prière de tous les fidèles laïcs catholiques du Congo Brazzaville qui ne sont pas restés insensibles à ce drame.

Puisse le Seigneur qui a enduré l'épreuve de la souffrance, en ce temps où nous sommes tous plongés dans la contemplation du Mystère chrétien de la Passion et de la Mort de Jésus-Christ, notre Seigneur et Sauveur, vous donner la force de surmonter cette épreuve douloureuse.

Veuillez agréer, Excellence, l'expression de fraternité et d'amitié de l'Église catholique qui est au Congo-Brazzaville, dont les liens historiques restent soudés à L'Église de France, qui à travers les Missionnaires spiritains et autres, les Sœurs de Saint Joseph de Cluny et autres nous a apporté l'Evangile du salut.

Que notre prière vous soutienne et vous accompagne!

Malgré tout, Bonne Semaine Sainte, Bon Triduum Pascal et Joyeuses fêtes pascales!

Monseigneur Daniel MIZONZO
Evêque de Nkayi

Président de la Conférence Episcopale du Congo
B.P: 200 C.I.O.-Brazzaville
République du Congo
Tél: (+242) o5 539 47 75 / 06 884 88 98
E-mail: conepiscongo71@hotmail.fr
dmizonzo@yahoo.fr

Vœux de Pâques

Le secrétaire général de la Conférence épiscopale du Congo (C.E.C) souhaite aux Evêques du Congo, à tous les membres des Commissions épiscopales ainsi qu'au personnel de la C.E.C, aux amis et connaissances les vœux d'une Bonne, Sainte et Joyeuse fête de Pâques 2019.

Puisse chacun, en ce temps de la Passion du Seigneur prier et soutenir l'Eglise et le peuple de France frappés par la tragédie qui a ravagé ces jours-ci la cathédrale Notre-Dame de Paris, en France! Joyeuses fêtes pascales!

Abbé Brice Armand IBOMBO
Secrétaire général de la C.E.C.

Reconstruction de la cathédrale Notre-Dame de Paris

Emmanuel Macron s'engage à rebâtir l'édifice gothique d'ici 5 ans

Emoi, stupéfaction, consternation et compassion sont les sentiments que le monde a vivement exprimés, lors de l'incendie qui a ravagé dans la nuit du lundi 15 avril 2019, aux environs de 18h50' heure de Paris, la cathédrale Notre-Dame de Paris.

Mgr Michel Aupetit, archevêque de Paris

Au-delà de Paris et de toute la France, c'est la solidarité mondiale qui s'est profondément exprimée. Dirigeants des nations, chrétiens catholiques et non, gens de partout ont manifesté leur proximité avec le peuple de France suite à cette tragédie qui a montré que seule la France, seule la nation prévaut avant tout. Plus qu'un édifice, Notre-Dame de Paris est bel et bien le symbole de l'unité de la France dans sa diversité. S'étant rendu aussitôt sur les lieux de l'incendie en compagnie d'Edouard Philippe, premier ministre, de Mgr Michel Aupetit, archevêque de Paris et d'Anne Hidalgo, maire de la ville, le président Emmanuel Macron a annoncé l'ouverture d'une souscription nationale et d'une enquête pour *«destruction involontaire»*. Une dynamique devenue exécutoire dès le lendemain. Ainsi, l'on constate un afflux des dons mais qui dans l'opinion semble déjà faire débat. Pour matérialiser le projet de reconstruction mais aussi de restauration de ce joyau architectural, carrefour de cultures et symbole de civilisations, le conseil des ministres du mercredi 17 avril a été entièrement consacré à cette catastrophe qui frappe la France en plein début de Semaine Sainte. Emmanuel Macron qui a promis que cette cathédrale sera rebâtie ensemble a nommé le général Jean-Louis Georgelin, 70 ans, pour conduire les travaux. Ancien chef d'Etat-major de l'armée, ancien chef d'Etat-major particulier de Jacques Chirac celui qu'on nomme déjà *«Monsieur reconstruction»* est un homme d'expérience et un expert en la matière.

La cathédrale Notre Dame de Paris ravagée par les flammes

Mercredi aussi, la messe chrismale a été célébrée en l'église Saint-Sulpice, l'autre plus grande église de Paris. C'est dans cette église également que sera conféré le sacrement de confirmation à 400 chrétiens, le mois prochain, le jour de la Pentecôte. Ce sacrement était initialement prévu pour se célébrer à Notre-Dame de Paris. Pour éviter sa fermeture totale pendant les travaux et pour la garder ouverte aux nombreux touristes, une cathédrale éphémère en bois pourrait être construite devant les deux tours selon Mgr Patrick Chauvet, recteur-archiprêtre de la cathédrale Notre-Dame de Paris qui en a formulé le souhait. C'est une cathédrale de fortune qui se dresserait sur le parvis de celle en reconstruction, et qui servira provisoirement de pied-à-terre.

Notre-Dame de Paris employait 60 agents dans ses divers services. Eglise-mère de France, l'édifice est probablement le lieu le plus visité d'Europe et recevait chaque jour 13 à 14 mille touristes soit environ 20 millions qui la visitaient régulièrement.

Après l'hommage qui leur a été rendu le soir de l'incendie sur les lieux du drame par Mgr Michel Aupetit et le président Emmanuel Macron, les sapeurs-pompiers ont été reçus jeudi 18 avril par le président Macron, au Palais de l'Elysée, situé à quelques encablures de la cathédrale désormais partiellement en ruines. Quelques heures après, ils ont cette fois été reçus sur le parvis de l'hôtel de ville de Paris par Anne Hidalgo, pour leur redire la gratitude de la nation après avoir sauvé vaillamment l'essentiel de la cathédrale notamment la structure du bâtiment et les deux tours. Grâce à ces soldats du feu, la tragédie n'a connu aucun dégât humain. Cette cathédrale gothique tant exaltée par Victor Hugo au XIXe siècle pour sa splendeur et sa parure avait été suffisamment numérisée ces dernières années. C'est un patrimoine qui depuis le Moyen âge symbolise le cœur battant de Paris, l'âme de la France profondément touchée. C'est en même temps le lieu de rassemblement et de ressourcement pour beaucoup de dirigeants français au long des siècles.

Ce drame qui a frappé la France dans son tréfonds devrait aussi l'interpeller solidement dans sa foi de *«fille aimée de l'Eglise»* pour reprendre l'expression de Saint Pape Jean Paul II, et l'aider à regarder avec espérance ce triste événement à partir d'une lecture des signes du temps. Fort de l'élan du peuple français qu'il reconnaît comme *«un peuple de bâtisseurs»*, Emmanuel Macron promet que *«la cathédrale Notre-Dame de Paris sera rebâtie plus belle encore»*, dans cinq ans.

Aristide Ghislain NGOUMA

Messe chrismale dans l'archidiocèse de Brazzaville

«Le prêtre est réputé être un «Alter Christus», un Autre Christ»

La cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville a servi de cadre, jeudi 18 avril 2019, à la traditionnelle messe chrismale considérée à juste titre comme la fête du clergé. Au cours de cette messe, l'évêque est entouré de tous les membres de son presbyterium. Célébrée par Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, la messe commémorative de l'institution du sacrement de l'eucharistie, en mémoire du dernier repas que le Seigneur Jésus-Christ avait partagé avec ses disciples, a servi aussi d'opportunité aux prêtres pour renouveler leurs promesses sacerdotales, et à l'archevêque de bénir les huiles des malades, des catéchumènes et le Saint Chrême, devenues des huiles saintes.

Une vue de l'autel pendant la messe

Concélébrée par Mgr Francisco Escalante Molina, nonce apostolique au Congo et au Gabon, et par près de 150 prêtres, dont les abbés Léonard Milongo, vicaire général de Brazzaville, Brice Armand Ibombo et Antonio Mabiala, secrétaires généraux de la Conférence épiscopale du Congo (CEC) et de l'Association des conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale, (ACERAC), Mesmin-Prosper Massengo, vicaire judiciaire de Brazzaville, Jonas Koudissa, curé-doyen du doyenné Centre-ville, Ildevert Mathurin Mouanga et Guy Noël Okamba, recteurs des Grands séminaires de théologie Cardinal Emile Biayenda et de philosophie Mgr Georges Firmin Singha, Mathieu Bakanina, directeur du Moyen séminaire Saint Jean, le père Toussaint Ngoma Foumanet, supérieur de la province spiritaine du Congo, etc., cette messe a été animée par la chorale des Grands séminaristes et le chœur diocésain Les Amis du Grégorien.

Au début, Mgr Anatole Milandou a circonscrit le motif de ce rassemblement liturgique: *«Nous sommes rassemblés dans cette cathédrale pour célébrer la traditionnelle messe chrismale au cours de laquelle je bénirai les huiles saintes et les prêtres renouvelleront leurs promesses sacerdotales (…)»*, avant d'implorer la miséricorde de Dieu pour accueillir Son pardon.

Les prêtres concélébrants en procession

Dans son homélie, le pasteur propre de l'Eglise de Brazzaville, après avoir déclaré que le prêtre est un autre Alter Christus, a fait écho du message du Pape François sur le carême de cette Année. Puis, il est revenu sur le thème de l'Année pastorale en cours dans l'archidiocèse de Brazzaville: *«Combattons les Antivaleurs dans notre Eglise locale, par l'annonce de l'évangile»*. Dans cette foulée, l'archevêque a relevé deux antivaleurs qui gangrènent la vie de l'Eglise et celle des fidèles laïcs: la relation des mouvements d'apostolat avec l'argent et l'interdiction faite aux enfants, veufs et veuves de participer aux funérailles de leur père, mère, de leurs épouses et époux.

Après l'homélie, l'archevêque a béni les huiles saintes et les prêtres ont renouvelé leurs promesses sacerdotales.

Peu avant la fin de la messe, Mgr Anatole Milandou a rappelé la circulaire signée de Mgr Louis Portella Mbuyu, évêque de Kinkala, sur la collecte des fonds en faveur de l'Université catholique. Il a instruit les curés d'en faire large diffusion, afin que chaque chrétien apporte sa contribution à l'édification de cette université, avant de souhaiter à tous et à chacun, un bon triduum pascal et une joyeuse fête de Pâques.

Gislain Wilfrid BOUMBA

Dimanche de la Résurrection

«La Résurrection de Jésus: facteur de renouveau spirituel et moral»

***Textes**: Ac 10, 34.37-43; Ps 117(118), 1-2.16-17.22-23; Col 3, 1-4; Jn 20, 1-9*

Le dimanche de Pâques est en réalité la célébration de l'accomplissement du dessein de salut divin annoncé par les hagiographes (en particulier par les prophètes) dans les données vétérotestamentaires. Ce plan de salut s'arc-boute sur l'événement Jésus Christ: sa passion, sa mort et sa résurrection. En effet, les sources historiques et néotestamentaires nous renseignent que c'est vers l'an 30 de notre ère que Jésus meurt à Jérusalem, crucifié sur le Golgotha avec deux bandits, au moment de la Pâque juive (l'une des fêtes les plus importantes dans la religion juive, qui commémore la sortie d'Égypte, la naissance d'Israël en tant que peuple).

Une foule de témoins assiste à son supplice. On le voit expirer. Personne ne doute de sa mort: un soldat lui transperce le cœur avec le fer d'une lance. Son corps est descendu de la croix et enveloppé dans des linges, puis on le dépose dans un tombeau, dont l'entrée est obstruée en roulant une lourde pierre. Ses amis sont désespérés.

Trois jours plus tard, des femmes qui viennent pour embaumer son corps découvrent le tombeau vide. Le Christ est ressuscité d'entre les morts, bien qu'aucun témoin direct n'ait assisté à ce phénomène inouï. Il s'agit en ce dimanche, comme le signifie Urs Von Balthasar *«de l'aboutissement de la contemplation des grands mystères de la foi, celui du Vendredi saint (place de la croix dans la vie de Jésus, Eucharistie, agonie), celui du Samedi saint (où le Christ fait l'expérience de la seconde mort), celui de Pâques enfin, qui est le mystère de la glorification du Fils.»* (Cf. Pâques le Mystère)

Les apôtres en qui repose essentiellement notre foi en Jésus ressuscité, ont contemplé ces grands mystères de la vie de Jésus et les ont consignés dans les Evangiles. Le récit du tombeau vide nous montre qu'après la mort de Jésus sur la croix, ses disciples, qui étaient désemparés, ont fait l'expérience que cette mort n'était pas la fin pour Jésus. Marie de Magdala n'ayant pas trouvé le corps du Seigneur, elle fait venir deux disciples et va leur permettre ainsi de vivre une expérience décisive. Ils entrent dans le tombeau et puis ils en ressortent. Ils viennent de mimer le mouvement de leur propre vie (entrer au lieu de la mort et en sortir, passer de la mort à la vie) et de la conformer spirituellement à la vie du Christ ressuscité. Ils viennent d'accomplir un geste, que bientôt une parole va accompagner: le kérygme (l'annonce du Christ mort et ressuscité) et que la foi va sceller (Ac 10, 37-43). Mais ce récit du tombeau vide peut aussi susciter en nous un goût d'inachevé du fait qu'il ne comporte pas de description de Jésus sortant de son tombeau. Aucun de ceux qui sont mis en scène, ni Marie-Madeleine, ni Simon-Pierre, ni le disciple que Jésus aimait, ne font la rencontre directe du Christ ressuscité. Nous voyons en fait deux hommes sortir du tombeau. Cela signifie que la résurrection n'est pas seulement celle du Christ: c'est déjà la leur, la nôtre, qui est en jeu.

Par cette expérience du tombeau vide, les disciples sont passés de la mort à la vie, du péché à la grâce. Ils ont été spirituellement recréés par la résurrection de Jésus; et cela, grâce à leur humilité. C'est bien l'humilité du cœur qui nous donne accès au Ressuscité, par le moyen de la foi. Il nous faut être humbles pour accueillir la présence du Ressuscité dans le signe de son absence du tombeau, comme dans celui de sa présence dans le pain et le vin. La résurrection ne se prouve pas mais elle se voit par ses effets dans une vie, par la transformation qu'elle opère. Plus nous croirons humblement et concrètement à la victoire de la vie sur la mort dans nos existences, plus notre vie changera peu à peu. Et plus nos paroles seront ajustées à ce que nous vivons. C'est bien la foi qui fait de nous des témoins humbles et fiables, des témoins crédibles du Christ ressuscité.

Ainsi, la foi en la Résurrection s'apparente à une course de relais. Pierre et ses compagnons ont été les premiers à prendre le témoin de l'annonce de la résurrection et du service de l'humanité. Célébrer Pâques aujourd'hui, c'est affirmer avec conviction et force que notre foi en la résurrection de Jésus est apostolique, reposant essentiellement sur leur témoignage du Jésus postpascal. Enfin, célébrer Pâques dans notre contexte actuel, c'est s'ouvrir au renouveau spirituel et moral en laissant le souffle du Christ ressuscité dépoussiérer nos cœurs et faire de nous des hommes et des femmes nouveaux promouvant la paix et la cohésion sociale en vue de l'édification du règne de Dieu sur notre terre. Que la résurrection de Jésus nous libère des tombeaux de la peur et de la résignation.

Abbé Freddy OKAMBA
Chancelier du diocèse de Ouesso

REMERCIEMENTS

Pierre et Aïssata MOUSSA,
Mashine IBARA-LECKASSY,
Odilon et Bertille IBARA-LECKASSY,
Maixent IBARA-LECKASSY,
La famille IBARA-LECKASSY,

Vous remercient du fond du cœur pour votre présence, vos encouragements et votre assistance multiforme, suite au décès de leur sœur, mère, tante et grand-mère, Micheline SOMBOKO.
Votre soutien précieux les a aidés à faire face à ces moments douloureux. Ils vous en seront toujours reconnaissants.

Que Dieu vous bénisse!

BP 200 C.I.O. - BRAZZAVILLE
République du Congo Brazzaville
conceptscongo71@hotmail.fr

Décret de nomination ou de renouvellement des mandats des Aumôniers nationaux

N°011 / CEC / PR / 2019

Les Evêques du Congo, ont procédé au renouvellement des mandats, d'une part, et aux nominations, d'autre part, des Aumôniers nationaux des Structures d'Eglise et des Mouvements d'apostolat des laïcs ainsi qu'il suit:

N°	Aumôniers Nationaux	Téléphone	Structure
1	Responsable: Abbé Prince Russel Asley Badzoukouna (Brazzaville) Adjoint: Abbé Simplice Makambou(Brazzaville)	06 642 53 56	Légion de Marie
2	Responsable: Père Bégnito Mackaya (Brazzaville) Adjoint: Abbé Barthélemy Sassoumba (Kinkala)	06 657 74 08	Scholas Populaires (Déjà nommés par Décret)
3	Responsable: Brice Malonga (Brazzaville) Adjoint: Abbé Elmard Tchibinda (Pointe Noire)	06 961 70 93	Fraternités Catholiques du Congo
4	Père Toussaint Ngoma Foumanet (Brazzaville)	06 846 40 51 05 724 41 01	Archiconfrérie Saint Esprit (Déjà nommé par Décret)
5	Responsable: Jean Godefroy Locko (Brazzaville) Adjoint: Abbé Côme Mouanda (Pointe-Noire)	05 550 49 77	Archiconfrérie Notre Dame du Perpétuel Secours «Supplique»
6	Père Rock Elouerambaye (Brazzaville)	05 589 98 75	Mouvement des Foyers Chrétiens
7	Abbé Patrick Etokabeka (Owando)	06 613 63 05 05 588 82 36	Archiconfrérie Saint Michel (Déjà nommé par Décret)
8	Abbé Léonard Milongo (Brazzaville)	06 702 56 16 05 702 56 16	Archiconfrérie Notre Dame du Suffrage (Renouvellement)
9	Abbé Guylen Nédélo Kitanda (Nkayi)	06 664 94 00	Confrérie Sainte Rita (Renouvellement)
10	Responsable: Abbé Jacques Nkombo Ngoukoulou (Nkayi) Adjoint: Père Arnaud Bahoua-Bahoua (Pointe-Noire)	06 447 38 15 05 509 73 47 04 437 86 86	Mbongui Abbé Raymond Mboko
11	Abbé Joseph Mvembe Ngouama (Brazzaville)	05 371 58 83 06 638 38 66	Archiconfrérie Notre Dame de Montligeon (Renouvellement)
12	Responsable: Abbé Guy Roland Mouyamba (Kinkala) Adjoint: Abbé Sébastien Zoubakela (Brazzaville)	06 900 50 40 06 868 31 40	Confrérie Cardinal Emile Biayenda
13	Responsable: Abbé Chris Brunel Goma (Pointe-Noire) Adjoint: Abbé Thierry Dalembonsoni (Brazzaville)	06 935 50 95 05 535 50 95 06 638 63 47	Renouveau Charismatique (E.P.V)
15	Abbé Bertholin Bahoumina (Brazzaville)	06 675 69 29	Communauté Telema (Renouvellement)
16	Responsable: Père Hector Lipfou (Brazzaville) Adjoint: Père Alain Francis Gombe (Brazzaville)	06 857 72 30 06 879 90 02	Communauté Jeunes de la Lumière
17	Abbé Olivier Mikoli (Brazzaville)	06 911 37 80	Communauté Kisito
18	Abbé Primaël Cellot Nkounga Mabikas (Nkayi)	06 623 51 43	Association des Scouts et Guides du Congo (ASGC)
19	Responsable: Père Jerry Matsoumbou (Pointe-Noire) Adjoint: Cédric Boulassa (Pointe-Noire)	05 035 68 70 06 690 13 79	Amis de Dominique Savio (ADS) et Amis de Don Bosco
20	Responsable: Père Sylvain Bamana (Brazzaville) Adjoint: Abbé Rostand Ntsadi Boukaka (Pointe Noire)	06 625 13 54 06 970 73 20 04 447 13 33	Communauté Yamboté
21	Responsable: Abbé Mathias Louhouamou (Brazzaville) Adjoint: Abbé Fall Rich Ngoumbameyi (Brazzaville)	05 348 51 00 06 936 64 72	Groupe des Servants (Enfants de Choeur)
22	Soeur Armandine Banzouzi Batia (Congrégation des soeurs Marie Madeleine Postel)	06 628 85 26 05 532 57 00	Groupe des Enfants Elisa
23	Abbé Rufin Tounounou (Brazzaville)	06 624 57 09 05 532 66 37	Mouvement Shalom

Article 1: La durée du mandat, de trois ans renouvelables, prend effet à compter de la signature dudit Décret.

Article 2: Le présent décret qui prend effet à compter de sa date de signature et abroge toutes dispositions antérieures, sera enregistré et publié partout où besoin sera.

Fait Brazzaville, le 6 Mars 2019

Mgr Yves Marie MONOT
Evêque de Ouesso

Président de la Commission Episcopale Pour l'Apostolat des Laïcs

Président de la Conférence Episcopale du Congo

Conférence épiscopale du Congo (CEC)

Calendrier 2018-2019

Du 6 novembre au 2 décembre 2018: 47e assemblée Plénière, au CIO-Brazzaville.
Du 3 au 9 décembre 2018: Retraite Spirituelle, à Liambou (Pointe-Noire).

Evénements

14 octobre 2018: 50e anniversaire de la Conférence Episcopale de l'Angola et Sao Tomé et Principe, à Luanda-Angola.
22 octobre 2018: 10e Anniversaire de la mort de Mgr Enerst KOMBO, à Brazzaville.

2019

Mardi 14 janvier 2019: Conseil Permanent de la CEC.
Du 7 au 11 février 2019: Conseil Permanent de l'ACERAC.
Du 24 au 27 avril 2019: Semaine Sociale (Justice et Paix).
Du 29 avril au 2 mai 2019: Session Pastorale, au CIO-Brazzaville.
En mai 2019: 175e Anniversaire de l'Evangélisation du Gabon, à Libreville-Gabon.
29 juin 2019: Solennité des Saints Apôtres Pierre et Paul (Fête du Pape).
50e Anniversaire de l'ordination presbytérale de Mgr Jean Gardin, à Impfondo.
Du 22 au 29 juillet 2019: Célébration du Jubilé d'Or du SCEAM, à Kampala-Ouganda.

Enfance

Les enfants en situation de rue sont négligés par le Gouvernement

Initiée par le Consortium For Street Children, un réseau international d'associations qui travaillent avec eux et auquel appartient la Fondation Apprentis d'Auteuil depuis 2014, la Journée internationale des enfants en situation de rue est célébrée le 12 avril de chaque année. Elle est spécialement consacrée aux enfants qui vivent, travaillent ou passent beaucoup de temps dans la rue, selon la définition donnée par les Nations Unies. Son but est d'interpeller toute personne et toute organisation à se pencher sur la situation des enfants de la rue.

Après leur message, les enfants de rue partagent le repas anniversaire de Madame le ministre...

Célébrée cette année sous le thème: *''S'engager pour l'égalité''*, elle a été commémorée au Congo en différée le 16 avril, au siège du ministère des Affaires sociales. A l'occasion, les enfants en situation de rue, pris en charge par les Organisation de la société civile (OSC) réunies du sein du REIPER, ont, dans un message lu, demandé à la ministre des Affaires sociales de poursuivre le plaidoyer qui a abouti à l'adoption de la loi portant protection de l'enfant au Congo en mettant, cette fois, l'accent sur l'accès à l'éducation, au soin de santé, etc. *«Nos centres d'hébergement portés par la société civile rencontrent des grandes difficultés pour nous scolariser n'étant pas appuyés par l'Etat. Nous vous prions de faciliter notre accès à l'école. Nous sollicitons également votre appui pour nous faciliter l'accès aux soins de santé, car aucune formation sanitaire ne donne des soins gratuits aux enfants malgré la loi nous protégeant et promettant des soins gratuits»*. Ils ont en outre demandé à madame le ministre de faire ce qui est possible pour que certains de leurs camarades puissent avoir des actes de naissance, afin de s'inscrire à l'école et passer normalement les examens. La ministre des Affaires sociales, Antoinette Dinga Dzondo, a pris acte et a promis d'en reparler au Gouvernement.

Certains enfants de rue sont des enfants abandonnés ou des orphelins; d'autres tentent d'échapper aux abus, d'autres encore essaient de gagner de l'argent pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille. Ils sont laissés pour compte par le Gouvernement malgré l'engagement du Congo à respecter la Convention relative aux droits de l'enfant depuis le 13 novembre 1993 et la loi congolaise portant protection de l'enfant. A l'international, leur situation n'est guère reluisante. Ils sont négligés dans l'agenda de la communauté internationale et le phénomène ne s'endigue point. Selon l'UNICEF, la population de ces enfants est de 120 à 150 millions, dont 60 millions en Amérique du sud, 30 millions en Afrique et 30 millions en Asie.

...Mais ils sont d'ordinaire négligés

Le REIPER, organisation œuvrant pour changer le cours de leur vie, a adressé une correspondance au ministère des Affaires sociales pour qu'ensemble ils s'engagent en faveur de leur égalité, c'est-à-dire qu'ils reconnaissent que ces enfants ont des droits au même titre que les autres et faire en sorte que la loi et les politiques reflètent cette reconnaissance.

Selon des directives d'experts publiées en 2017, par le Comité des droits de l'enfant des Nations Unies, expliquant les mesures que doivent prendre les Gouvernements pour protéger les droits des enfants en situation de rue, trois prochaines actions constitueraient d'importants pas vers leur égalité: offrir un soutien aux enfants plutôt que de les punir systématiquement en les plaçant dans les maisons d'arrêt; mettre en place des brigades de mineurs rattachées aux structures en charge de la police judiciaire et la gendarmerie nationale, afin d'éviter des rafles policières, et donner à chaque enfant une identité légale pouvant lui permettre d'avoir accès à des services de base comme l'éducation, les soins de santé et la justice. L'enregistrement des naissances devant être comme le stipule la loi 04-2010, un service gratuit, simple et rapide. En l'espèce, le REIPER apporte son soutien et expertise à tous ses partenaires, dont la Fondation Apprentis d'Auteuil, pour aider à franchir de nouvelles étapes importantes vers l'égalité pour les enfants en situation de rue.

Les enfants en situation de rue font face à certains des problèmes les plus urgents du monde moderne. Ils sont en effet vulnérables à la violence, à l'exploitation, à la toxicomanie et à d'autres risques graves pour la santé susceptibles de mettre en péril leur survie. Ces jeunes qui auraient dû vivre leurs moments de contes de fées et être sur les bancs de l'école pour préparer leur avenir se retrouvent forcés de vivoter dans la rue, fouillant les poubelles, mendiant, vendant à la sauvette dans les quartiers populaires voire en ville.

Il existe plusieurs catégories d'enfants de rue. Il y a ceux qui travaillent pour obtenir leur unique source de revenu, ceux qui y passent leurs journées mais retrouvent une forme de cellule familiale le soir et ceux qui y vivent de façon permanente sans aucun soutien familial. Ils sont mis à l'index par le commun des mortels et n'éprouvent que de la méfiance vis-à-vis des institutions, de l'autorité ou des activités organisées. On en parle. Mais que fait-on concrètement pour eux, notamment pour leur éducation, leur sécurité et la renaissance de leurs liens sociaux et familiaux?

Viclaire MALONGA

Etude de Maître Salomon LOUBOULA
Notaire titulaire d'office en la résidence de Brazzaville
Immeuble «Résidence de la Plaine», 1er étage, Place marché de la Plaine, Centre-ville
Boîte Postale: 2927, Brazzaville, République du Congo
Téléphone: (00242) 06 677 89 61
E-mail: offinotasalom@yahoo.fr

ANNONCE LEGALE

OASIS AGRO S.A.R.L.U.

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle au capital de 1.000.000 F. CFA
Siège social: Village Imbimi, Région du Pool, District d'Ignié,
REPUBLIQUE DU CONGO

RCCM BRAZZAVILLE N°CG-BZV-01-2019-B13-00073

CONSTITUTION

1. Suivant acte re9u par Maître Salomon LOUBOULA, Notaire à Brazzaville, le 08 Mars 2019, dûment enregistré à la Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Talangaï, à Brazzaville, le 02 Avril 2019, sous f°067/4 n°88, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:

• **Forme:** Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle;
• **Dénomination:** La société a pour dénomination «OASIS AGRO SARLU»;
Objet: La société «OASIS AGRO SARLU» a pour objet, en République du Congo: La production agropastorale; l'élevage des volailles et des bovins; l'importation des intrants et matériels agricoles; la transformation, la distribution, la commercialisation et l'exportation des fruits, légumes, volailles, bétails et tous autres produits agricoles; le tout directement ou indirectement pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seul, soit avec des tiers par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de fusion, de société en participation ou de prise de dation en location ou de gérance de tous biens ou de droits ou autrement.
Et, d'une manière générale, toutes opérations commerciales, industrielles et financières, mobilières, immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes.
• **Siège social:** Le siège social est fixé à IGNIE (CONGO), Village Imbimi, Région du POOL;
• **Durée:** La société «OASIS AGRO SARLD» est constituée pour une durée de quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter du jour de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier.
• **Capital:** Le capital social a été fixé à 1.000.000 de Francs CFA, correspondant à 100 parts sociales de 10.000 Francs CFA chacune;
Déclaration notariée de souscription et de versement: Aux termes d'une déclaration de souscription et de versement reçue par Maître Salomon LOUBOULA, le 08 Mars 2019 et enregistrée à Brazzaville, Talangaï, le 02 Avril 2019, sous f°067/1, n°85, il a été constaté que toutes les parts souscrites en numéraire ont été libérées intégralement.
2. Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Constitutive du 08 Mars 2019, Monsieur WAGUE Mahamadou, de nationalité Congolaise, domicilie à Brazzaville, 27, rue Mbochis Q 34 Poto-Poto, né à Brazzaville (CONGO), le 29 Août 1985, titulaire d'une carte nationale d'identité délivrée à Brazzaville, le 15 Avril 2013, sous le n°BZ0313KP4F648, est nommé gérant de la société «OASIS AGRO SARLD», pour une durée illimitée;
Dépôt légal: Dépôt des actes constitutifs de la société a été entrepris le 05 Avril 2019 au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville par les soins du Notaire soussigné.
Immatriculation: La société «OASIS AGRO SARLD» a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier tenu au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 05 Avril 2019, sous le numéro RCCM CG-BZV-01-2019-B13-00073.

Pour insertion légale,
Le Notaire,
Maître Salomon LOUBOULA.

Journée mondiale de l'hémophilie

Sensibiliser et dépister

Célébrée le 17 avril de chaque année, la Journée mondiale de l'hémophilie a pour objectif de sensibiliser le grand public aux réalités de cette maladie et de mobiliser le plus grand nombre. Elle a été célébrée, cette année, sous le thème: *«Sensibilisation et dépistage»*.

Pathologie peu ou mal connue au Congo comme sous d'autres cieux, l'hémophilie a fait l'objet d'un Focus d'information et de sensibilisation au Centre national de référence de la Drépanocytose Antoinette Sassou Nguesso à Brazzaville, organisé par l'Association congolaise des hémophiles (ACH). D'aucuns le confondent à la drépanocytose ou la sorcellerie, a dit le président de l'A.C.H, Jean-Paul Léonard Ngoukoulou. L'hémophilie ou trouble de la coagulation héréditaire est liée à un facteur anti-hémophilique situé sur le chromosome X.

L'hémophilie se caractérise par des saignements, qui touchent habituellement les grosses articulations

Pour le Pr Alexis Elira Dokékias, hématologue, *«c'est une maladie de sang rare et difficile dans le traitement. Mais, elle existe chez nous. Elle est transmise généralement par la mère (conductrice) et ce sont les garçons qui sont exposés. Cette maladie n'est plus seulement héréditaire; elle relève aujourd'hui aussi de l'acquis, c'est pourquoi l'on parle de l'hémophilie A acquise et de l'hémophilie B acquise»*. L'hémophilie se caractérise par des saignements extérieurs ou internes, qui touchent habituellement les grosses articulations telles: les hanches, les genoux, les chevilles, les épaules, les coudes et les poignets. Ces saignements sont persistants et sont causés par la venue d'hématomes superficiels lors de l'apprentissage de la marche, sur les sites de vaccination, lors de la chute des dents de lait ou de la circoncision. En l'absence de traitement véritable, l'homophile évolue vers la destruction de l'architecture articulaire, responsable d'un handicap moteur; une hémorragie non traitée peut être mortelle pour le patient.

Au Congo, les personnes touchées par cette maladie sont peu visibles. La cause, la stigmatisation et le renfermement des patients dans leurs familles souvent laissés à leur triste sort, a expliqué le président de l'A.C.H.

Selon le Pr Alexis Eliras Dokékias, directeur général du Centre national de référence de la Drépanocytose Antoinette Sassou Nguesso, *«A ce jour, 83 cas porteurs d'une hémophilie sont recensés dont trois sont décédés. Il ne reste plus que 80 patients et sur les 80, 40 seulement sont suivis régulièrement au Centre, car la prise en charge est gratuite. Les 40 autres ont disparu dans la nature et nous faisons notre possible pour les retrouver afin qu'ils puissent bénéficier gratuitement des soins.»* L'hémophilie est une maladie héréditaire de la coagulation du sang. Elle est la deuxième en termes de référence après la maladie de Van Willebrand. Il existe trois types de facteurs de l'hémophilie: la forme sévère, modérée et mineure.

Les patients qui présentent les formes sévères et modérées connaissent un problème de saignement en cas d'intervention chirurgicale au niveau des articulations, cérébral…

L'association se bat depuis quelques années déjà pour sensibiliser et mobiliser les parents qui ont des enfants souffrant de saignements pour un dépistage ou pour une prise en charge gratuite. Une façon de faire baisser le coût très élevé de la prise en charge ultérieure des lésions articulaires et qui améliore la qualité de vie, a expliqué le Pr. Alexis Eliras Dokékias. Avant 2017, a-t-il poursuivi, un seul produit traitait les patients de l'hémophilie A. C'est pourquoi, le Centre a renforcé ses capacités et est devenu capable de faire le diagnostic de l'hémophilie, le dépistage des conductrices portant des gènes. Le Centre est par ailleurs capable de diagnostiquer ceux qui à l'issue du traitement peuvent fabriquer des anticorps pour empêcher la transmission.

Dans la perspective de l'échéance 2021, date à laquelle la Fédération mondiale de l'hémophilie (FMH) envisage d'arrêter son appui au Congo, l'Association a mis en place des stratégies consistant à rattraper les patients égarés. Celles-ci portent également sur la sensibilisation, le conseil génétique, le dépistage avant la naissance, le dépistage des conductrices ainsi que la prévention en vue d'une bonne prise en charge de la maladie

Pour le président de l'A.C.H., la prophylaxie passe aussi par l'implication des parents et leur engagement à assurer le dépistage de leur enfant, en prenant un maximum de précautions pour éviter les chutes et les accidents à domicile qui peuvent être fatals chez le jeune enfant.

L'hémophilie est une coagulopathie congéniale rare qui se caractérise par un déficit en facteur VIII ou IX de la coagulation. Elle se manifeste chez l'enfant par des épisodes de saignement, à expression clinique variable, selon l'âge.

Pour rappel, la Journée correspond à la date de naissance, en 1926, de Frank Schnabel, québécois, fondateur de la Fédération Mondiale de l'Hémophilie.

V.M.

Assurances

Inauguration du nouveau siège social d'Allianz Congo Assurances

Allianz, l'un des plus grands assureurs et gestionnaires de fonds au monde a un nouveau siège social à Pointe-Noire. Il s'agit d'un nouvel immeuble, imposant et fonctionnel, pour de meilleures conditions de travail des agents et surtout pour une commodité d'accueil des clients. Son inauguration a eu lieu le 12 avril 2019 en présence de plusieurs autorités politiques et civiles locales, de nombreux clients ainsi que du staff d'Allianz dont Joseph EYOK, Administrateur Directeur Général d'Allianz Congo Assurances et la Directrice Régionale des Opérations d'Allianz Africa, Delphine TRAORE MAÏDOU.

Une vue du nouveau siège social d'Allianz Congo Assurances

Comptée parmi les plus grands investisseurs à l'échelle internationale, la société Allianz gère un portefeuille d'investissement de 673 milliards d'euros pour le compte de ses clients. Alors que ses filiales gestionnaires de fonds, Allianz Global Investors et PIMCO, gèrent un portefeuille additionnel de 1.400 milliards d'euros d'actifs pour le compte de tiers. Son intégration systématique de critères écologiques et sociétaux dans le processus d'affaires et ses décisions d'investissement, font qu'Allianz détient la position de leader parmi les assureurs dans le Dow Jones Sustainability Index.

La filiale Allianz Congo offre des produits adaptés à chaque besoin, plaçant le client au centre de son action à travers des espaces d'accueils plus agréables et plus conviviaux. Il dispose également d'espaces plus importants pour poursuivre la croissance de l'activité avec agilité. Ainsi, Allianz Congo Assurances est, comme tout assureur, au cœur de l'activité économique au Congo. Il a été rappelé lors des discours l'adage selon lequel la ville de New-York ne serait pas construite sans les assureurs. Car aucun investisseur n'aurait risqué son argent dans la construction de gratte-ciels sans l'assurance d'être indemnisé en cas de destruction de son ouvrage. C'est pour cela que chez Allianz, il y a une devise, un cri d'adhésion qui est: Nous Sécurisons Votre Futur.

Pourquoi cet immeuble ?

Cet immeuble est un symbole de réussite pour Allianz au Congo. Joseph EYOK, Administrateur Directeur Général d'Allianz Congo Assurances, explique: *«Nous sommes fiers de continuer à progresser et à investir au Congo. La filiale réussit ainsi à se hisser dans le Top 3 des assureurs hors fronting pétrolier au Congo et compte bien poursuivre ses efforts en devenant un acteur incontournable sur le marché Congolais. Nous comptons aussi investir pour atteindre le capital minimum requis par la CIMA, autorité de tutelle du secteur des assurances»*. Et de remercier les collaborateurs d'Allianz Congo qui a l'une des équipes les plus jeunes du groupe Allianz.

Pour la Directrice Régionale des Opérations d'Allianz Congo Assurances, Delphine TRAORE MAÏDOU, l'investissement dans un nouveau siège social à Pointe-Noire est un engagement significatif pour Allianz au Congo. ''Nous sommes aujourd'hui la première société d'assurances internationale à être propriétaire de son siège social dans le pays», a-t-elle indiqué. Ainsi, pour la bonne marche de la société et au bénéfice du nouveau siège social, un moment important a été la bénédiction de ce bâtiment par les sages de Pointe-Noire. Une cérémonie traditionnelle émouvante qui consacre l'acceptation des activités d'Allianz Congo Assurances et son nouvel immeuble par les mannes de Pointe-Noire via les sages. S'en est suivie la coupure du ruban par le Préfet du Département de Pointe-Noire, apportant ainsi la caution morale de l'autorité politique.

Delphine TRAORE MAÏDOU

Joseph EYOK

Rappelons que le nouveau siège d'Allianz Congo Assurance est situé au centre-ville de Pointe-Noire, au numéro 17 de la rue de l'hôtel de ville, à l'entrée des résidences Tchikobo, à côté de l'Eglise Notre-Dame de l'Assomption.

Photo de famille après l'inauguration du nouveau siège d'Allianz Congo Assurances

Allianz

22 Février 1972 et ses repères

J'ai été interrogé sur le coup d'état du 22 février 1972, lequel provoqua une crise profonde dans le pays, sous le régime du commandant Marien Ngouabi. Ayant été un acteur de premier rang, je réponds sans passion, ni fioritures. Y eut-il une pensée maîtresse ayant sous-tendu cette mobilisation fantastique (plus de 300 personnes sous les verrous) se réclamant de la fidélité à la révolution ? Ce mouvement n'eut aucun soutien, ni éthnique, ni clanique et s'inspira des courants de pensée, alimentés par les luttes menées depuis la colonisation par Matsoua et d'autres leaders politiques tels Opangault, Félix Tchicaya, Kikhoungangot, Makosso Tchiapi... Je dis que oui, une pensée politique était portée par des personnes enthousiastes, convaincues du changement devant s'opérer après la chute de Fulbert Youlou, et le réajustement en 1968, intervenu cette fois, avec une intrusion en force, des militaires dans le jeu politique.

Par Lecas ATONDI MOMONDJO

L'origine du mouvement

Il se constitua un mouvement de jeunes en octobre 1968, à l'occasion du passage de Pierre Mulélé, arrivé par Ngabé, puis gardé à la gendarmerie à Brazzaville près du lycée Savorgnan de Brazza à Bacongo. On rapportait que leader du maquis lumumbiste exprimait son désir de regagner Kinshasa, s'entenant aux déclarations du général Mobutu, prônant la réconciliation nationale avec ses opposants. Pierre Mulélé y vit une opportunité de reprendre attache avec le mouvement lumumbiste. Je l'entendis sermonner rudement certains de ses militants refugiés à Brazzaville, leur reprochant de l'avoir abandonné tout seul au maquis. Certains observateurs le crurent victime d'un traumatisme pour décider à la légère de partir à Kinshasa et fraterniser avec Mobutu. Malgré les conseils du chargé d'affaires de l'ambassade de Cuba, José Antonio Garcia, Mulélé s'en tint à donner du crédit aux déclarations de Mobutu, un astucieux dictateur. Les nouvelles autorités de Brazzaville ne firent rien non plus, refusant de s'encombrer dans leurs murs d'un prestigieux maquisard considéré encore comme un ennemi juré de Mobutu, lui le symbole de la lutte armée. En tous les cas, elles ne prirent aucune initiative pour décourager Mulélé décidé à regagner son pays : la République Démocratique du Congo.

D'un côté le diplomate cubain, déclara qu'il se portait garant de la sécurité de Pierre Mulélé, en lui promettant de l'envoyer à Cuba, le temps d'apprécier ce qu'il appelait «les manœuvres de Mobutu».

J'ai senti un haut le cœur, en voyant Mulélé franchir la passerelle d'un joli bateau accosté au Beach de Brazzaville arrivé le chercher. On prétendit que Justin Marie Bomboko, ministre des affaires étrangères fut à bord. Personne ne le vit; et on aperçut plutôt des personnes à l'allure militaire parader à bord du bateau.

L'assassinat de Mulélé

Après les déclarations tapageuses de Mulélé à la presse de Kinshasa pour remercier Mobutu, absent par ailleurs du pays, on entendit la réaction de Mobutu. Il ne fit plus question de réconciliation, et surtout pas avec Mulélé, considéré comme *«un prisonnier de guerre ayant assassiné des Congolais innocents».* Quelques heures plus tard, la radio de Kinshasa annonça son exécution.

La réaction violente des jeunes de Brazzaville

On apprit à Brazzaville que Mulélé fut assassiné dans des circonstances atroces. Les jeunes, anciens de la JMNR, de la Défense civile, les militants de l'Union Générale des

Elèves et Etudiants du Congo réagirent vivement. Ils se donnèrent le mot d'ordre de s'attaquer à la chancellerie de la République Démocratique du Congo, sise Avenue de l'Indépendance.

Ils usèrent de pierres et autres projectiles pour casser la devanture et autres installations de l'ambassade. Ce fut presque une mise à sac. Le commandant Marien Ngouabi y dépêcha des forces de police pour réprimer les manifestants, lesquels s'étaient du reste retirés. A la grande colère du président du Conseil National de la Révolution, qui convoqua les responsables des jeunes à une réunion au Mess des officiers.

Ils refusent d'intégrer l'armée

Parmi les responsables invités, il y eut Ambroise Noumazalayi, Ange Diawara, Claude Ernest Ndalla et Prosper Matoumpa Mpolo. Le discours de Ngouabi fut violent et il accusa les jeunes de refuser de s'intégrer dans l'armée. Et son obsession à lui, fut de récupérer les armes de la Défense civile et la JMNR, et d'interner ces jeunes dans les casernes afin de les formater.

Le commandant Marien Ngouabi avait horreur de ces jeunes qu'il disait *«civils en armes».* On les accusait de meurtres et de désordres. Les jeunes de leur côté ne comprirent rien aux accusations portées contre eux. Ils attendaient grâce à l'intégration, obtenir un salaire et un job payé. Certains refusaient de donner les armes de la révolution à l'armée populaire nationale dont la plupart des officiers sortaient de l'armée française.

Les jeunes s'organisèrent en conséquence

La violence du discours de Ngouabi considéré comme un temps leur allié dans la Révolution désorienta. On était plus sûr de ses positions politiques. A l'initiative des cadres des fédérations 6 et 7, JMNR de Brazzaville, comprenant Olivier Bidounga, Mayitoukou Matsotsa, une réunion eut lieu au domicile du sous-lieutenant Ndalla Benjamin, où logeait Prosper Matoumpa Mpolo, par ailleurs ministre de l'information. Des jeunes officiers formés en URSS, et marginalisés par la hiérarchie militaire se joignirent au groupe dans le quartier Les Clairons.

Moi, je fus de cette concertation politique qui en conclut qu'il fallait rester vigilant et prendre des distances vis-à-vis de Ngouabi qui n'était pas un homme sûr. Il fallait s'organiser de façon autonome, en dehors des Conseils de Défense de la Révolution. Noumazalayi et Diawara qui signèrent la reddition de la Défense civile et avaient décidé de livrer les armes fournies par les pays révolutionnaires furent vilipendés. Car les jeunes possédaient un arsenal plus important que les forces armées congolaises désormais Armée Populaire Nationale. On se nommait le Groupe et n'eut pas d'autre désignation que celle-là jusqu'au putsch du 22 février 1972. Jean Baptiste Ikoko en instance d'intégration dans l'armée et par ailleurs, dirigeant de l'Imprimerie nationale, Camille Bangou et moi animions des émissions sur Radio Congo le dimanche matin : Le Point de la semaine, mettant en exergue les luttes de libération du monde. Je pris plus tard la direction de l'Agence Congolaise d'Information, avant de conduire le destin du journal Etumba hérité du MNR. Une partie du Groupe servait la presse et lui impulsait un souffle nouveau. Suscitant les colères de Ngouabi et de ses lieutenants, nous accusant de provocation envers le régime de Mobutu. Un jour, devant tout le monde, je fus débarqué de l'avion à Maya Maya, ma gueule pouvait irriter Mobutu.

Les fondamentaux

Beaucoup d'éléments du groupe avaient fait leur expérience de militants dans l'ASCO (Association Scolaire du Congo). Ce syndicat regroupant les collégiens et les lycéens se battait contre toutes sortes de manifestations du colonialisme et du racisme. L'ASCO, présidée au départ part Anselme Mandelo, réclamait l'indépendance du Congo et ses militants s'abreuvaient aux revues de la FEANF et de l'AEC. Leurs leaders étaient Noumazalayi, Matsocota, Baba Aïdara. A l'intérieur, nos postes radios étaient branchés sur Radio Moscou qui commentait l'actualité dans le monde. Mais en Afrique, l'admiration pour Nkrumah et les maquisards de UPC au Cameroun, alimentaient notre nationalisme. Surtout avec l'avènement d'Emery Patrice Lumumba, qui se désignait lui-même le paludisme du colonialisme. A Brazzaville, les adultes et militants divers adhéraient au MNC de Patrice Lumumba.

Des structures de formation

Au Djoué, sur le site de l'ancien syndicat chrétien s'était ouvert un institut de formation idéologique (IFI). Des conférenciers de renom, en général des révolutionnaires étrangers tels Aboudoulaye Yerodia, Ossendé Afana, Woungli Massaga ou bien Ambroise Noumazalayi distillaient la pensée révolutionnaire. Ceux des étudiants en lettres engagés dans le mouvement s'abreuvaient aux textes de philosophes du 18è siècle et s'imprégnaient de la pensée agnostique et anti cléricale. Des revues généreusement distribuées par les ambassades de l'URSS et de la Chine enseignaient la pensée de Lénine et les exemples du combat des révolutionnaires vietnamiens restèrent les plus instructifs. Nous étions dans le mouvement communiste international et dans le débat opposant les Chinois et les Soviétiques et les Albanais, nous prenions positions pour les Chinois et les Albanais jugeant les Soviétiques dans le révisionnisme. Les voyages que certains d'entre nous eurent à effectuer dans ces pays nous convainquirent que les Russes avaient perdu le tranchant de la lutte anti impérialiste. Ils étaient fort arrogants avec les dirigeants du tiers monde. Ils étaient obsédés par la concurrence avec les Américains.

L'éthique et le volontarisme

Notre conduite au quotidien tranchait avec celle d'autre jeunes. Nous n'étions plus les piliers des bars dancing où se trémoussaient les gens. Nous avions rompu avec ces distractions futiles de perversion. Ceux d'entre nous, mariés, par exemple, restaient attachés à leurs compagnes et à leurs enfants. La simplicité marquait notre conduite dans la société. Pas d'accoutrement extravagant, pas de cravate, pas de costume, en tous les cas refus de la recherche du luxe considéré comme les atours de la bourgeoisie.

Le dévouement fut aussi notre dada. Nous avions assumé des charges sans revendiquer des indemnités ou des rémunérations qui y furent attachées. Bongou, Ikoko et moi-même ne perçûmes aucun kopeck à la tête des médias d'état et du parti. Prosper Matoumpa Mpolo, nommé commissaire du gouvernement (préfet) dans le Kouilou, vécut uniquement avec son salaire de sous-lieutenant. Ange Diawara, ministre des Eaux et Forêts, devenu chef du Groupe, utilisa les fonds des forestiers non pour s'enrichir et pour construire des villas, mais pour bâtir le palais de l'Economie rurale, sis en face de la maternité Blanche Gomès. Ikoko et Camille Bongou, intégrés dans l'armée, percevaient moins d'argent que lorsqu'ils évoluaient au ministère de l'Education Nationale comme professeurs de collège. Il ne fallait pas compter sur nous pour faire la fête. La veille des grandes festivités, le Groupe organisait des patrouilles dans la ville et prenait le repos dans la journée, occupé à veiller sur la tranquillité de nos compatriotes. Nous étions des jésuites, des combattants de la révolution, tant dévoués et prêts à sacrifier nos vies.

Hommes de gauche

Nous nous s'inspirions des militants de la Commune de Paris, nous cultivions la simplicité, à l'image du président Ho Chi Min qui portait des sandales en caoutchouc ; nous estimions que notre devoir était de travailler d'abord pour le bonheur du peuple, pour le plus grand nombre et non de régler nos propres problèmes. Lors la dernière session du Comité Central, fut adopté le règlement intérieur devant régir notre éthique ; on recommandait de se construire une villa en ville et une maison à la campagne. Cette décision provoqua l'ire de nos détracteurs qui entendaient après la victoire du 31 juillet, se sucrer, s'enrichir ; ils refusèrent le régime d'austérité. Nous rappelâmes que la journée du 14 août fut celle des autodafés à Brazzaville, les foules en colère mirent le feu à ceux qu'ils appelaient les biens mal acquis. Donc le peuple épris de justice et d'équité jugeait sévèrement les dirigeants qui ostensiblement accumulaient des fortunes, achetaient des voitures, voyageaient dans les capitales occidentales. Nous apprîmes que les responsables politiques s'emparèrent des lingots d'or entreposé au Trésor pour offrir des bijoux à leurs épouses et maîtresses, vendant même l'or aux banques suisses. Face à notre offensive d'imposer une morale, le maire de Brazzaville d'autorité nous attribua des terrains à bâtir au centre-ville. Nous rejetâmes l'offre, l'assimilant à la corruption au grand dam de nos proches même. Car on faisait la politique au Congo pour s'enrichir.

Les révolutionnaires professionnels

Que signifiait donc faire la révolution : changer les choses, apporter des solutions adéquates à l'école, à l'hôpital, améliorer le salaire des gagne petit, prendre en charge le coût excessif du médicament, et surtout promouvoir l'agriculture. Dans ce contexte, Ange Diawara chargé du développement, conçut le projet de brigades de motorisation rurale. Nous estimions qu'avec la main d'œuvre féminine et des acteurs agricoles vieillissants, il fallait mécaniser l'agriculture. Et installer ces brigades dans les chefs de districts avec des équipes techniques, tout en pratiquant des locations modérées permettant de cultiver des vastes espaces et des espèces variées de fruits et légumes et autres produits pouvant déboucher sur l'exportation, opérant ainsi des changements significatifs dans les campagnes. Il serait attractif de vivre dans les villages que de pantoufler à Brazzaville.

La lutte armée

Prenant référence à l'extermination de la gauche en Indonésie par les forces de droite, nous donnions de l'importance à la formation militaire. Déjà certains d'entre nous s'occupaient de la milice et nous organisions des manœuvres pour nous préparer au pire. Le pire advint, nous fûmes surpris, l'échec du 22 février donna lieu au mouvement M22 qui aboutit à l'éradication de la gauche. Des élèves, étudiants, soldats et cadres furent embastillés, des villages du Pool où s'était installé le maquis furent brûlés. Nos principaux camarades furent assassinés, on leur taillada les muscles des tendons des avant-bras, et on exhiba leur corps au stade, on organisa des danses macabres avec leurs cadavres.

Je suis un rescapé condamné à la peine capitale, nous fûmes 52 à bénéficier de la grâce du président Ngouabi. Après 20 mois d'incarcération, nous fûmes placés en résidence dans nos villages jusqu'au 15 août 1975. L'aventure révolutionnaire prit fin avec la chute du maquis. La théorie du foco prôné par Che Guevara s'avéra inopérante. Les révolutions que nous avions soutenues, Vietnam, Cambodge, Cuba se transformèrent en enfer pour les populations. Nous y avions cru malheureusement. Actuellement à quoi croit notre jeunesse? Quels idéaux les passionnent? Beaucoup de nos jeunes amis, militants de l'UGEEC sont restés sur des positions justes, d'honnêteté et n'ont jamais couru après des fortunes. Nous vivons la conscience en paix d'avoir fait dans notre vie le choix de la justice, de l'honnêteté et de la fraternité.

GL Conseil Ressources Humaines

Séminaire de formation professionnelle

Lieu: Brazzaville

Module de formation	Durée	Date
Rupture de contrat de travail et mode de calcul des droits de licenciements au Congo	3 jours	02-04/mai/19
Gestion de la paie et traitement de salaire	3 jours	06-08 /mai /19
Fiscalité congolaise : mode de calcul des diverses taxes et impôts	3 jours	09-11 /mai /19
Gestion des conflits en entreprise	3 jours	13-15/mai/19
Le management proactif et management d'équipe	5 jours	17-22/mai/19
Pratique de la fonction ressources humaines : techniques et outils	5 jours	24-29/mai/19

Contacts : 05 691 32 26 / 06 616 74 49 ;
Email : glconseil.rh@gmail.com

Etude de Maitre Salomon LOUBOULA
Notaire titulaire d'office en la résidence de Brazzaville
Immeuble «Résidence de la Plaine», 1er étage, Place marché de la Plaine,
Centre-ville - B.P.: 2927, Brazzaville, République du Congo
Téléphone: (242) 06 677.89.61
E-mail: offinotasalom@yahoo.fr

ANNONCE LEGALE

CHRISTIE SERVICES

Société à responsabilité limitée au capital de 1.000.000 F. CFA
Siège social: 615, Rue Louolo, Plateau des 15 ans, Brazzaville,
REPUBLIQUE DU CONGO
RCCM BRAZZAVILLE N° RCCM CG-BZV-01-2019-B12-00056

CONSTITUTION

Par acte notarié du 05 avril 2019 reçu en l'étude de Maître Salomon LOUBOULA, Notaire à Brazzaville, enregistré à Brazzaville Poto-Poto, le 10 avril 2019 sous F°68/15, N°0861, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:

- Forme: Société à Responsabilité Limitée.
- Dénomination: La société a pour dénomination «CHRISTIE SERVICES».
- Objet: La SOCIETE «CHRISTIE SERVICES» a pour objet, en République du Congo, le commerce général, l'importation et l'exportation de tous produits, la fourniture et matériels de Bureau, la prestation de services et les travaux des bâtiments.

Et, généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, pouvant se rapporter, directement ou indirectement, à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes et susceptibles d'en faciliter la réalisation.

- Siège social: Le siège social est fixé à Brazzaville, 615, rue Louolo, Plateau des 15 ans, République du Congo.
- Durée: La SOCIETE «CHRISTIE SERVICES» est constituée pour une durée de 99 ans, à compter de la date de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier.
- Capital: Le capital social est fixe à 1.000.000 F. CFA correspondant à 100 parts sociales de 10.000 F. CFA chacune ;
- Déclaration notariée de souscription et de versement: aux termes d'une déclaration notariée de souscription et de versement reçue par Maître Salomon LOUBOULA, Notaire titulaire d'office à Brazzaville, le 05 avril 2019, enregistrée a Brazzaville Poto-Poto, le 10 avril 2019 sous F°68/11, N°0857, il a été constaté que toutes les parts souscrites en numéraire ont été libérées intégralement ;
- Gérance: aux termes du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Constitutive en date du 05 avril 2019, Madame MAVOUNGOU MAKAYA née MOUAYA MAMPASSI Rogatienne Irma, de nationalité congolaise, née à Pointe-Noire, le 29 novembre 1975, titulaire d'un Passeport délivré à Brazzaville, le 31 août 2016, sous le numéro OA0210254, est nommée Gérante de la société pour une durée de quatre (4) ans.
- Dépôt légal: a été entrepris le 16 avril 2019 au Greffe du tribunal de Commerce de Brazzaville.
- Immatriculation: La société «CHRISTIE SERVICES» a été immatriculée au registre du commerce et du crédit mobilier, le 16 avril 2019, sous le numéro RCCM CG-BZV-01-2019-B12-00056 par les soins du Notaire soussigné.

Pour insertion légale
Maître Salomon LOUBOULA

Etude de Maître Salomon LOUBOULA
Notaire titulaire d'office en la résidence de Brazzaville
Immeuble «Résidence de la Plaine», premier étage, Place marché de la Plaine
Centre-ville, Boîte Postale: 2927, Brazzaville, République du Congo
Téléphone: (00242) 06 677 89 61
E-mail: offinotasalom@yahoo.fr

ANNONCE LEGALE

CONGO YUAN WANG INVESTMENT
SOCIETE ANONYME UNIPERSONNELLE AVEC ADMINISTRATEUR GENERAL
AU CAPITAL DE 10.000.000 DE FRANCS CFA
SIEGE SOCIAL: AVENUE DU STADE ALPHONSE MASSAMBA-DEBAT,
DERRIERE L'HOTEL EXAUNEL ANNEXE, QUARTIER DIATA, BRAZZAVILLE,
REPUBLIQUE DU CONGO
RCCM N° CG/BZV/10 B 1873

RENOUVELLEMENT DU MANDAT DE L'ADMINISTRATEUR GENERAL TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL, CESSION D'ACTIONS AU PROFIT DE LA SOCIETE GOLDEN BRONCO CAPITAL LIMITED, MODIFICATION CORRELATIVE DES ARTICLES 6 ET 7 DES STATUTS ET MISE A JOUR DESDITS STATUTS.

1-/ Suivant acte de dépôt authentique du Procès-verbal des décisions de l'actionnaire unique tenu à Brazzaville, Avenue du Stade Alphonse MASSAMBAT-DEBAT, République du Congo, sur convocation faite par l'actionnaire unique de la société CONGO YUAN WANG INVESTMENT, le 20 décembre 2018, reçu au rang des minutes de Maître Salomon LOUBOULA, Notaire à Brazzaville, le 15 avril 2019, enregistré à la Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre à Brazzaville, EDT/Plaine, le 15 avril 2019, sous folio 070/35, numéro 1140, l'actionnaire unique, après avoir constaté de la durée de l'expiration du mandat de Monsieur TANG AN RONG en qualité d' Administrateur Général, a décidé de le renouveler pour une période de 6 ans;

II/- Aux termes du même acte de dépôt authentique du Procès-verbal, l'actionnaire unique a décidé:

• de transférer, à compter du 31 décembre 2018, le siège social de la société de l'Avenue du Stade Alphonse MASSAMBA-DEBAT, derrière l'hôtel Exaunel Annexe, quartier Diata, Brazzaville, République du Congo, à la Rue ENYELLE, n°35, Ouenze, Brazzaville, République du Congo;

• d'approuver la cession de 49% d'actions de cette société au profit de la société GOLDEN BRONCO CAPITAL LIMITED, représentée par Monsieur Lei ZHANG;

• de modifier corrélativement les articles 6 et 7 des statuts et de procéder à la mise à jour desdits statuts conformément au Traité OHADA révisé.

III/- Dépôt légal de ce Procès-verbal a été effectué, le 16 avril 2019, sous le numéro 19 DA 147, au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, et l'inscription modificative de l'immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier a été entrepris le même jour au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro RCCM CG/BZV/10 B 1873 par les soins du Notaire soussigné.

Pour insertion légale,
Maître Salomon LOUBOULA

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET

DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE LA SANGHA

BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIEREDE OUESSO

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès

ANNONCE LEGALE N°001/2019/OUESSO INSERTION LEGALE

Suivant réquisitions reçues par le Bureau de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers est en cours: cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° d'ordre	N° de réquisitions	Références cadastrales	Quartiers	Arrondissements	Requérants
01	2450 du 11-01-2019	Section /, bloc / ; Plles / ; Sup.: 10.000,00 m²	VILLAGE MABOKO	Sous-préfecture MOKEKO	MOBONDZO ENDZONGA Marien
02	2433 du 30-10-2018	Section E, bloc (ex 5) ; Plles 3-4 ; Sup. : 800,00 m²	Quartier NGONGO	n°2 MBINDJO	MOTTOM-MAMONI Léonidas Carrel
03	2458 du 12-03-2019	Section A, bloc 78; Plle 14 ; Sup. : 283,90 m²	Quartier Château d'eau	n°1 NZALANGOYE	IFOKO Elysée Julia
04	2402 du 01-06-2018	Section H, bloc 71; Plle 06 ; Sup. : 800,00 m²	Avenue Ancienne Piste	n°1 NZALANGOYE	TRAORE MAMADOU
05	041 du 22-01-2004	Section B; bloc 93 ; Plle 01 ; Sup 29.832,00 m²	Quartier BIR-ANKEIM	n°2 MBINDJO	Sœurs Missionnaires de la Charité
06	2452 du 15-02-2019	Section I, bloc 42 ; Plle 07 ; Sup. 480,00 m²	Quartier MINDONGO	n°1 NZALANGOYE	IFOKO NDOUKOU Nicia Victoire
07	001 du 26-08-2003	Section F (exC), bloc 33 (ex 4) ; Plle 8 ; Sup 608, 24 m²	Quartier MOMETA (ANAC)	n°1 NZALANGOYE	ONGUIEMBI Jean Marie
08	002 du 26-08-2003	Section /, bloc / ; Plles / ; Sup: 15.810,55 m²	Quartier Commisimpex	Commune de MOKEKO	ONGUIEMBI Jean Marie
09	2454 du 18-02-2019	Section J, bloc / ; Plle 08; Sup. : 400,00 m²	ROUTE MABOKO	n°1 NZALANGOYE	ELENGA Victorine
10	2443 du 19-12-2018	Section F, bloc 44 ; Plle 05 ; Sup. :847,75 m²	Quartier MOMETA	n°1 NZALANGOYE	HEBESSA Henriette
11	2446 du 11-01-2019	Section /, bloc 32(ex 36) ; Plle 6(ex 5) ; Sup.:400,00m²	Quartier lycée d'excellence	Sous-préfecture MOKEKO	NGAKALA OSSALAT Jady Bollène
12	2447 du 11-01-2019	Section /, bloc 22; Plles 7-8 ; Sup.:800,00m²	Quartier lycée d'excellence	Sous-préfecture MOKEKO	NGAKALA OSSALAT Jady Bollène
13	2448 du 11-01-2019	Section /, bloc 3 ; Plles 7-9 ; Sup.: 800,00m²	Quartier lycée d'excellence	Sous-préfecture MOKEKO	NGAKALA OSSALAT Jady Bollène
14	2449 du 11-01-2019	Section I, bloc/; Plles 7-8 ; Sup.:800,00m²	Quartier MINDONGO	n°1 NZALANGOYE	NGAKALA OSSALAT Jady Bollène
15	2455 du 19-02-2019	Section H, bloc 66; Plle 13 ; Sup.:390,18m²	Quartier MINDONGO	n°1 NZALANGOYE	GATSONO Innocent

Fait à Ouesso, le 12 avril 2019.

Au-delà de deux (2) mois à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (article 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière).

Le Chef de Bureau

Gilbert MBANDZA

Edition 2019 de la Journée des cosmonautes

La Fanfare territoriale junior de l'Armée du Salut était un concert

Le 12 avril 2019, la Russie a célébré la Journée des cosmonautes. A Brazzaville, le Centre culturel russe (CCR) a servi de cadre à un concert de la Fanfare territoriale junior de l'Armée du Salut.

Sous la direction du chef d'orchestre Armonie Sérault Massamba, et pendant un peu plus d'une heure, la trentaine de membres de la Fanfare territoriale junior de l'Armée du Salut (dont l'âge varie de 11 à 18 ans) ont donné la pleine mesure de leur talent. Sous le regard de Mme Lydie Pongault, conseillère du Président de la République en matière de culture, arts et tourisme, de Raul Mateus Paula, représentant de l'Union Européenne, et Sergey Belyaev, directeur du Centre culturel russe.

Usant de trombones, trompettes et autres clarinettes, la Fanfare territoriale junior de l'Armée du Salut a débuté son show en exécutant, avec brio, les hymnes nationaux du Congo et de la Russie.

Après quoi, elle a fait déguster au public «Alleluia le Messie» et «Berenice» (Georg Friedrich Haendel); «Trumpet Tune» de Henry Purcell (soliste Hector Mboumba); «Plaine, ma plaine» (Poliouchko-pole), chant populaire russe ; «Katioucha» (solo chanté par Gisda Batola), «Trombone Solo» de Nikolaï Rimski-Korsakov (soliste Béni Bantsimba); «Le cheval», «La prisonnière du Caucase»; «Le Bucheron» de Franklin Boukaka, «Brazzaville» du général Nzambi Makoumba-Nzambi, «Rondeau» de Peter Graham, et «La marche star lake» de Ray Allen. Des chants suivis d'applaudissements du public.

La Journée de la cosmonautique ou Journée des cosmonautes est une fête célébrée en Russie et dans quelques autres pays de l'ancienne URSS, le 12 avril. Cette fête célèbre le premier vol spatial habité effectué le 12 avril 1961 par le cosmonaute soviétique de 27 ans Youri Gagarine. Gagarine orbita autour de la Terre pendant 1 heure et 48 minutes à bord du vaisseau spatial Vostok 1.

Véran Carrhol YANGA

Pendant le concert

Les officiels, au premier plan

Festival «Epitomé, La nuit de la poésie»

La deuxième édition s'ouvre cette semaine

La deuxième édition du Festival «Epitomé, La nuit de la poésie» aura lieu du 20 au 22 avril 2019, à l'Ecole de peinture de Poto-Poto, à Moungali, l'arrondissement 4 de Brazzaville. L'événement est organisé par l'Association Tchicaya U Tam'si pour la promotion du théâtre et le développement socio-culturel (Atu) que préside Antoine Yirrika.

L'acte 2 du Festival «Epitomé, La nuit de la poésie» se déroulera sur le thème «Voici ma tête congolaise» et rendra un hommage appuyé à la présence poétique féminine congolaise. Il sera placé sous le patronage conjoint du Ministère de la Culture et des arts, et la Mairie de Moungali, le 4e arrondissement de la ville-capitale congolaise.

Ce festival est organisé par l'Association Tchicaya U Tam'si pour la promotion du théâtre et le développement socio-culturel (Atu) que préside Antoine Yirrika. C'est un espace d'échanges, de découverte et de valorisation des langues congolaises et africaines créé le 22 avril 2017.

Union des musiciens congolais (UMC)

Lancement de l'opération «Taxi-Bus»

L'opération «Taxi-Bus» a été lancée la semaine dernière sur toute l'étendue du territoire national. Elle concerne le paiement de la redevance du droit d'auteur et s'inscrit dans le cadre des réformes entreprises entre le Bureau congolais du droit d'auteur(BCDA) et les partenaires sociaux. Ainsi, l'Union des musiciens congolais (UMC), par la voix de son président national, Magloire Godefroy Bonguili, alias Pape God, demande aux transporteurs en commun Taxi et Bus, aux transporteurs en commun inter-villes ou interdépartementaux et à tous les usagers en général de s'acquitter de leur redevance des droits d'auteur pour l'année 2019. «Qu'ils se rendent vite

Pape God

et massivement au Bureau congolais du droit d'auteurs pour s'enquérir de leurs redevances, où une vignette leur sera remise. Un service de perception est mis à leur disposition dès à présent», a indiqué le président national de l'UMC. Il rappelle que l'exécution publique, en dehors du cadre familial des œuvres de l'esprit étant formellement interdite par la loi, seul le payement de la redevance du droit d'auteur moyennant quittance ou vignette en donne l'autorisation. Il est précisé que le recouvrement forcé de la redevance des droits d'auteurs s'effectuera du 15 au 25 avril 2019 sur toute l'étendue du territoire.

A noter que le Bureau congolais du droit d'auteurs est situé à l'ex-Tresor, au Plateau centre-ville, dans l'enceinte du ministère de la Culture et des arts.

Pascal AZAD DOKO

Vient de paraître

«Les politiques de la rupture et de la richesse pour tous les citoyens» de Daniel Ngassiki

L'objectif de ce livre publié aux éditions Bookelis France, en novembre 2018, est de contribuer à la définition des politiques de rupture visant l'accomplissement de performances admirables pour toute la nation, et la richesse pour tous les citoyens, en Afrique et ailleurs. La rupture, c'est d'abord implanter en politique l'amour véritable du peuple, ensuite les incitations adéquates, c'est-à-dire les récompenses et les punitions au mérite, de même que le climat de confiance dans les affaires économiques et politiques, ainsi que la mobilisation des prodiges de la science notamment dans le domaine de la finance. La rupture est ici abordée en tant que changement des politiques et des comportements en vue d'atteindre de meilleures performances pour l'économie nationale, contre les pratiques déviantes continuant de causer les défaites permanentes de nos pays. Thème lancé par le Président Denis Sassou N'Guesso, dans son message devant le parlement réuni en congrès le 30 décembre 2017 à Brazzaville. Aux professionnels d'y apporter leur contribution pour son accomplissement en faveur de tous les citoyens. Dans ce livre, la déclinaison pragmatique est illustrée en cinq politiques de rupture dont l'infinitique inclusive, une nouvelle politique d'invention congolaise permettant aux gouvernements de réaliser mécaniquement la richesse pour tous les citoyens même dès l'année prochaine sans dépenser les deniers publics, aux standards professionnels intelligibles.

Auteur: Daniel Ngassiki, économiste, ancien secrétaire général de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC, Banque centrale). Alumni à vie de l'université Paris-Dauphine. Inventeur de l'infinitique inclusive.

Ce livre - de 160 pages, au prix de 16 euros ou 10.500 F CFA - est disponible dans les librairies en ligne et dans les librairies locales dont la FNAC hypermarché Casino Fleuve Congo, Selibesi immeuble Ingoba face à la Primature, 117 Bd Denis Sassou Nguesso, et Les Dépêches de Brazzaville.

Karaté

Des budokas congolais pleins d'avenir mais sans moyens

Aux championnats d'Afrique centrale qui se sont déroulés à Yaoundé la semaine passée, le karaté congolais s'est encore découvert des budokas (hommes et dames) remplis de talents. Ils ont ramené 11 titres zonaux. Désormais, la fédération vise les championnats d'Afrique et les Jeux africains, mais les athlètes ont des soucis.

Avec 17 médailles dont 11 en or, 5 en argent et 1 en bronze, le Congo se classe deuxième derrière le pays hôte (13 or, 10 argent et 1 bronze), mais devant le Tchad (19 médailles mais 1 seulement en or) et le Gabon (8 médailles dont 2 d'argent et 6 de bronze).

Ce n'est pas un exploit, loin s'en faut. Mais, décidemment, le Congo est un pays béni des dieux. Car, au fil de l'évolution de la préparation, on semblait aller vers le fiasco.

Tout s'est finalement passé dans la joie et dans la bonne humeur à Yaoundé. Désormais, on sait qu'avec le karaté, des médailles sont possibles aux prochains championnats d'Afrique, dans quelques semaines au Botswana, et aux Jeux africains, en septembre prochain au Maroc. A condition d'encourager ces budokas et de leur offrir les meilleures conditions de préparation.

La délégation congolaise à Yaoundé autour de l'ambassadeur Ollessongo

Yaoundé a été un bon galop pour les karatékas congolais qui veulent metttre toutes les chances de leur côté. Mais ce qui pose problème, de façon récurrente, disent-ils, c'est *«l'indigence des moyens mis à leur disposition»*. Leurs encadreurs le déplorent. Ils ne peuvent concocter une préparation intensive sans un suivi médical pointilleux et un intéressement financier. Alors, la balle est dans le camp des décideurs.

Jean ZENGABIO

Réception et dîner en l'honneur des médaillés à Yaoundé

La page des championnats de la zone 4 est définitivement tournée pour les Diables-Rouges karaté. Dernier acte à verser à ce dossier, la réception, suivie d'un dîner, organisée en leur honneur par Valentin Ollessongo, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire au Cameroun, en sa résidence de Yaoundé.

Au cours de cette réception, l'ambassadeur les a non seulement félicités pour leur excellente prestation, mais aussi pour leur prodiguer des conseils et adresser ses encouragements dans le cadre du respect de l'aspect Genre cultivé dans cette sélection nationale.

Après la présentation de l'équipe à l'ambassadeur par le directeur technique national, une minute de silence a été observée en mémoire de Dieudonné Okombi, ancien président de la Fédération congolaise de Karaté décédé en mars dernier.

Outre la moisson des médailles, le Congo ramène deux trophées, celui de ''meilleure équipe'' et celui de ''meilleur compétiteur'' attribué à Innocent Okemba. Quant à maître Hubert Engambé, il a bénéficié d'une distinction de meilleur coach.

KAUD

Nostalgie

Il était une fois un certain Gaston Nganga-Mwivi

L'équipe nationale de football du Congo avait ses piliers attitrés. Pour les années 1970 et 1980, Gaston Nganga-Mwivi, du CARA, était de ceux dont on peut citer le nom sans trop réfléchir. Défenseur moderne, il est de la génération de ceux qui ont révolutionné le poste d'arrière latéral. Peu bavard, c'est quelqu'un qui a malgré tout beaucoup à dire, et ça valait bien un entretien.

Gaston, pourquoi t'a-t-on surnommé ''ministre de la Défense'' au temps de ta splendeur?

**Ceux qui m'ont baptisé ainsi ne m'avaient jamais demandé mon avis. Il paraît qu'on m'a surnommé ainsi pour mon sang-froid, ma très grande correction, ma technique et ma présence physique dignes des grands combatifs de l'époque.

Avais-tu réellement ces qualités?

**Je serais hypocrite si je disais que je ne possédais pas les grandes qualités pour mériter ce sobriquet.

Peux-tu évoquer ton enfance?

**Je suis né le 11 février 1951 à Léopoldville (aujourd'hui Kinshasa), où mon père travaillait. Mais étant le fils aîné, je suis revenu très tôt à Brazzaville où ma grand-mère m'a récupéré. Je devais avoir 8 ans. J'ai grandi à Poto-Poto, au 32 de la rue Haoussa. Et comme nombre de gamins, le football était mon violon d'Ingres. Dès 1960, j'ai fait mes débuts à l'école Saint-Vincent B. Les équipes de quartier se sont ensuite accaparées de mon jeune talent. J'ai été déniché par Rotin. Dans cette équipe de foot-pelote, je me suis retrouvé au milieu des aînés comme Ongagna ''Excellent'', Gavo ''Moteur'', qui avaient un pied à la pelote, un autre au foot d'élite, etc.

Que s'est-il passé ensuite?

**Faute de nous faire de la place au milieu de ces gars, on s'était révolté avec d'autres joueurs pour créer notre propre équipe, Patronage, dans l'espoir d'être soutenu par Patronage Sainte-Anne qui faisait déjà partie de l'élite du football brazzavillois. C'était en 1965. Mais quelques mois après, ne bénéficiant pas de l'assistance escomptée, une deuxième révolte nous a poussés à donner naissance au CARA pelote.

Pourquoi aviez-vous choisi le nom CARA?

** Tout simplement parce que la majorité d'entre nous étions supporters du grand CARA.

Finalement, quand as-tu abandonné la pelote?

**J'y viens. En 1967, j'ai atterri au Stade Congolais qui évoluait en division 1. C'est dans cette équipe qu'on m'a offert ma première paire de bottines par le président Georges Bopoulou (+). Ma carrière venait de commencer véritablement.

Te souviens-tu de tes coéquipiers?

Gaston Nganga-Mwivi

**Il y avait, entre autres, Emile Bongouandé, Wilson Abel Ndessabeka qui devint ministre des Sports, Roger Menga, Okouala. J'en oublie d'autres.

As-tu toujours joué comme arrière gauche?

**Non, j'ai commencé comme milieu de terrain défensif. Mon modèle en ce temps-là était Ongagna ''Excellent'', un gaucher comme moi.

Combien de temps es-tu resté dans Stade Congolais?

**J'y ai passé trois saisons pleines, puisqu'en 1971 le CARA s'est intéressé à moi. Ça tombait bien, puisque enfant je rêvais de jouer dans cette équipe où mon oncle avait déjà évolué. J'ai donc pris le chemin du CARA.

Et comment s'était passée ton intégration?

**Ça a été vite pour moi. Lorsque je suis arrivé, l'entraîneur était un homonyme: Gaston Nganga ''Daffirma''. Il s'était résolu à me transformer en arrière gauche. Je me suis imposé d'entrée, ce qui m'a évité la triste expérience de certains qui chauffent le banc des remplaçants avant de figurer parmi les titulaires.

Te souviens-tu de ton premier match?

C'était à l'occasion d'un tournoi triangulaire Diables-Noirs-CARA-Patronage Sainte-Anne. J'avais livré mon premier match contre Diables-Noirs. Test concluant après un duel épique contre ''Tostao'' qu'on appelait ''Moustique''. Depuis je n'ai plus quitté l'équipe-type du CARA.

Et comment s'est passé le reste de tes années au CARA?

*Finalement, ce fut super. Adeptes du jeu direct, tout nous réussissait. On a réalisé cinq titres d'affilée au niveau de Brazzaville et remporté trois fois le titre de champion du Congo. L'apothéose: la Coupe d'Afrique des clubs remportée en 1974, le succès suprême pour le club.

Quand on évoque 1974, tu dois instinctivement penser à ce titre africain, non?

**Naturellement. Avec tous mes camarades nous avions vécu là une venture exaltante, inoubliable. Ce titre nous poursuit jusqu'aujourd'hui. Lorsque les gens nous voient dans la rue, ils se réfèrent à cette victoire historique.

Quelle fut la force du CARA de votre époque?

**Le groupe était homogène, stable et de qualité, avec des joueurs intelligents, combatifs et qui privilégiaient le jeu collectif. Les dirigeants nous apportaient un plus; ils nous inculquaient l'esprit de groupe, ce qu'on appelait l'esprit CARA. Il y avait une très bonne ambiance.

A part les titres gagnés par CARA, tu n'as jamais été récompensé individuellement?

**Si, en 1977 j'ai été désigné meilleur joueur du Congo. Je le méritais.

Venons-en à un autre sujet, l'équipe nationale.

** L'Equipe ''Espoirs'' fut un passage obligé. Nous étions sous la houlette de l'Allemand Otto Westphal, avec les Wamba ''La José'', Batiaka ''Mayo'', etc. J'ai ensuite reçu la convocation pour le voyage de Lagos, à l'occasion des Jeux africains de 1973. Ma première titularisation, ce fut en match amical contre l'Ouganda le 15 août 1973 aux côtés d'autres néophytes comme Lakou, Moukassa Bosco, Daniel Ebomoua, etc. Ensuite j'ai eu le bonheur de disputer la Coupe d'Afrique des nations de 1974 en Egypte. C'est au retour du Caire que j'ai véritablement défendu sans interruption les couleurs nationales. J'ai vu passer maints entraîneurs.

Quels souvenirs gardes-tu de tes années en équipe nationale?

**Je n'y ai pas gagné de titres, mais que de beaux souvenirs! La médaille d'argent aux 1ers Jeux d'Afrique centrale au Gabon, mes deux buts contre le Gabon ayant permis au Congo de se qualifier pour la CAN 1978 au Ghana. Les matchs épiques contre le Cameroun, le voyage en Chine, etc. J'ai été aussi capitaine, c'est un honneur que d'être choisi pour porter le brassard.

Tu semble maintenant vivre quelque peu à l'écart du football congolais?

**Après avoir mis fin à ma carrière, je suis devenu entraîneur. Au début, j'ai bénéficié d'une formation en Italie. J'ai entraîné plusieurs clubs ensuite. L'année passée, j'ai donné un coup de main au CARA qui est entré en phase de poules de la Coupe de la Confédération. Je n'ai donc pas définitivement renoncé au football.

Quels constats fais-tu sur la situation d'aujourd'hui?

**Les gens n'ont pas toujours agi de façon à maintenir le niveau atteint par notre football dans les années 1970. En fait, c'est toute la politique sportive nationale qui est malade. Pourtant le terreau est toujours fertile. Il y a les moyens humains et financiers, il suffit de savoir les utiliser en mettant les hommes aux places qu'il faut.

Propos recueillis par
Guy-Saturnin MAHOUNGOU

BUROTOP IRIS
Distributeur officiel

La SÉCURITÉ
n'a pas de prix

Leader Mondial de Vidéosurveillance Digitale

à partir de

25.000 Fcfa HT

Détection Mouvement
Super Étanche IP 67
Vision Nocturne

WIFI
Carte Mémoire 128GB
Résolution Haute Définition

HIKVISION

Bzv Tél : 06 669 60 60
PN Tél : 05 605 60 56

www.burotopiris.com